



Année 2024



BOULOIRE INFO

Photos prises lors de 1906 dans le Réto, à Bouloire

SOMMAIRE

HORAIRES OUVERTURE DE LA MAIRIE

LUNDI : 8h30 – 12 h / 13 h30 - 17 h

MARDI : fermé

MERCREDI : 8h30 - 12 h / 13 h30 – 17 h

JEUDI : 8h30 – 12 h (après-midi fermé)

VENDREDI : 8h30 – 12 h / 13 h30 – 17 h

HORAIRES OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE

COMMUNALE

LUNDI : fermé

MARDI: 15h – 17 h 45

MERCREDI: 9h – 12 h 45

JEUDI : 15h – 17h 45

VENDREDI : 9h – 12 h 45

SAMEDI: 9h – 12 h 15

La Mairie de Bouloire ne distribue plus les sacs poubelle jaunes.

La distribution a lieu dorénavant à l'Agence Postale Communale de Bouloire, aux heures d'ouverture.

HORAIRES OUVERTURE DE LA MEDIATHEQUE

LUNDI : fermé

MARDI : 16h – 18h

MERCREDI : 10h – 12h / 14h – 18h

JEUDI : fermé

VENDREDI: 14h – 18 h

SAMEDI: 10h – 12h

MAIRIE DE BOULOIRE

10, Rue Nationale

T : 02 43 63 10 90 – F : 02 43 63 10 99

Ville.bouloire@wanadoo.fr

www.bouloire.fr

Facebook : Bouloire

Responsable de la publication :

Anne-Marie Deloubes – Maire

Groupe de travail de la publication :

Jean-Pierre Harasse – Jocelyne Asse-Rottier – Olivier Douyère
– Anita Genet – Régis Pasquier

Jocelyne Angers - Jean-Marie Bouché – Elodie Godmer -
Anthony Herrault –

Sandrine Paineau.

Photos : Jocelyne Asse-Rottier, Anita Genet,

Jocelyne Angers, Olivier Douyère.

2

Info

3

Mot du maire

6

Commissions

16

Actualités

23

Vie des associations

33

Tarifs des services communaux

34

Agenda Bouloire 2024

MOT DU MAIRE

Alors que nous venons à peine de terminer l'année 2023 qui fut une année particulièrement difficile tant au niveau économique, sociale et climatique, l'année 2024 recommence avec les mêmes difficultés.

Nous avons fait en sorte de gérer au mieux ces aléas et nous continuerons de le faire tout au long de cette nouvelle année.

Au travers de notre magazine, vous pourrez avoir un aperçu de tous les événements qui se sont produits au cours de l'année 2023, dans notre commune.

Après les travaux de rénovation des bâtiments et de réfection de la voirie, nous nous sommes penchés sur les projets pour l'année 2024.



Le premier grand projet est l'extension et réhabilitation de la Mairie. Une nouvelle salle de Conseil Municipal sera construite sur le parvis de la Mairie, près du parking. Tous les bureaux pourront alors être installés au rez-de-chaussée avec un nouvel accueil plus spacieux et pouvant recevoir les personnes à mobilité réduite.

Au niveau de la voirie, même si, à la demande des habitants, beaucoup de quartiers de la commune devraient être sécurisés. C'est par la Rue du Jeu de Paume que nous commencerons en créant une voie verte allant des Pellonnières jusqu'à la Gendarmerie. Puis La Rue de la Jugierie sera aménagée par la suite.

Enfin, l'isolation énergétique des écoles et de la salle polyvalente est un grand projet pour cette nouvelle année 2024.

Ce ne sont là qu'une partie de nos projets, mais il est bien évident que c'est le budget, une fois encore, qui nous guidera dans leurs réalisations.

Enfin, j'adresse, mes sincères remerciements à tout le personnel de la commune ainsi qu'aux enseignants, aux membres de la Gendarmerie, aux Sapeurs-Pompiers, aux commerçants et artisans, aux chefs d'entreprises, à tous les membres des associations qui font vivre, au quotidien, la commune de Bouloire.

Je terminerai en vous souhaitant, en mon nom personnel et au nom de l'ensemble du conseil municipal, tous nos meilleurs vœux de bonheur, joie et surtout santé. Que cette année 2024 voit l'aboutissement de tous vos souhaits et projets.

Anne-Marie Deloubes
Maire de BOULOIRE

Le travail du conseil municipal

Le rôle du conseil municipal est de voter les décisions pour la commune (budget, montant des impôts, travaux à prévoir dans la commune...). Ses délibérations sont affichées à la mairie. Voici un exemple.

Un projet

Le conseil municipal étudie des projets pour la commune. Cela peut être une proposition du maire ou d'un conseiller municipal (embaucher un jardinier, par exemple), une demande de subvention d'une association ou d'une entreprise (une association de jeunes veut créer un skatepark dans la commune, par exemple)...



Un choix



Le projet n'intéresse pas le conseil municipal : il le rejette.

ou



Le projet l'intéresse : des conseillers sont chargés de l'étudier.

- > Où installer le skatepark ?
- > Combien va-t-il coûter ?...



Adjoints

Ils sont élus par le conseil municipal. Ils peuvent remplacer le maire quand il est absent.

Taille

Plus la commune est grande, plus les membres du conseil municipal sont nombreux.

Budget

Le maire propose chaque année un budget pour la commune. Ce document définit les recettes et les dépenses.

+ Recettes

- impôts
- billets d'entrée de la piscine...

- Dépenses

- subventions à des associations
- travaux à l'école
- emploi d'un nouveau policier municipal...

Il faut faire des choix : par exemple, veut-on dépenser plus pour l'école ou pour employer un nouveau jardinier ? Les conseillers débattent et votent.

Un vote

Le dossier du skatepark est présenté à l'ensemble du conseil municipal. Les conseillers votent oui ou non. Pour qu'il soit créé, il faut que le projet obtienne la majorité absolue.

Public

Le conseil municipal se réunit au minimum tous les 3 mois. Tous les habitants peuvent assister à la séance.

Une décision

Chaque décision prise par le conseil municipal s'appelle une délibération. Elle est ensuite affichée.



**Les conseillers municipaux représentent les citoyens de la commune.
Élus dans le but d'agir pour l'intérêt local.**

Nous sommes **20 conseillers municipaux (dont une conseillère suppléante)**, élus en mars 2020. Avec le COVID, cela n'a pas été évident de trouver sa place.

Après 3 ans de mandat, le conseil municipal est installé.

Depuis 1 an, des commissions ont été mises en place (chemins, éclairage public, fleurissement, bulletin municipal) pour aider la municipalité (mairie et adjoints).

A chaque début de conseil, nous posons les questions et réflexions que vous nous transmettez lors de nos rencontres.

Le compte rendu de conseil municipal est affiché en mairie et accessible sur le site officiel de la commune de Bouloire

Pour mettre un visage sur un nom, voici l'équipe municipale



Anne-marie DELOUBES
Maire de Bouloire



Jean-Pierre HARASSE
Adjoint du Maire



Jocelyne ASSE-ROTTIER
Adjoint du Maire



Olivier DOUYERE
Adjoint du Maire



Anita GENET
Adjoint du Maire



Régis PASQUIER
Adjoint du Maire



Sylvere GIRAULT



Sandrine PAINÉAU



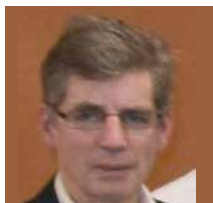
Aurore PASQUIER



Christiane CHANTEPIE



Jean-Marie BOUCHE
Vice président de la
com-com



Eric TROCHON



Roch GASNOT



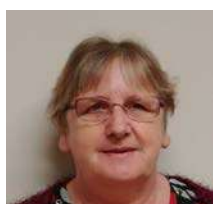
Jean-Marc PAINÉAU



Stéphanie DUFOUR-BRAY



Elodie GODMER



Jocelyne ANGERS



Anthony HERRAULT



Florence CANDELE



Jennifer BLOT
Conseillère Suppléante

COMMISSIONS

COMMISSION BÂTIMENTS



L'année a été marquée par l'inauguration de deux réalisations importantes lancées depuis plusieurs années : l'extension de la maison médicale le 13 mai et l'opération Habitat de la Cour du Louvre et du Croissant le 11 octobre.

Dans la maison médicale, l'extension des surfaces de plus de 250m² a permis de mettre à disposition des professions médicales et paramédicales déjà installées, des cabinets et installations beaucoup plus spacieux que précédemment. L'accueil des patients peut ainsi se faire dans les meilleures conditions.

Et même si tous les cabinets ne sont pas encore occupés, la nouvelle Maison Médicale présente un visage qui ne peut que séduire de nouveaux professionnels de santé dont nous avons besoin.

De façon à mettre toutes les chances de notre côté, nous sommes en train de procéder à la rénovation de l'appartement qui se trouve au-dessus des bureaux de la chambre d'agriculture. Les travaux qui portent sur les sols, les tapisseries, la cuisine et la salle de douche sont effectués pour l'essentiel par les agents du service technique. La commune sera ainsi en mesure de proposer un logement à un nouveau médecin pendant une première période.

Opération Habitat des cours du Louvre et du Croissant : à proximité immédiate, l'opération menée en collaboration avec Sarthe-Habitat a permis d'aménager un espace qui était tombé en désuétude avec au cœur du terrain la salle des Hirondelles en quasi-ruine. L'opération a donc permis de réhabiliter complètement le secteur et créer un nouveau quartier entre le centre commerçant et la Maison Médicale.

La commune a mis à disposition de Sarthe-Habitat le terrain et pris à sa charge les coûts de voirie, de réseaux et d'espaces verts.

Sarthe-habitat a construit les 5 pavillons dédiés aux personnes âgées et assure leur gestion. Lors de l'inauguration, les nouveaux locataires ont pu témoigner de leur très grande satisfaction sur la qualité et le caractère très pratique de leur logement.

Autre chantier qui a vu sa fin de réalisation en 2023 : celui de l'extension de l'atelier communal de la rue du collège. Avec une surface nouvelle de 80m², les conditions d'accueil des personnels de Service Technique sont nettement améliorées. Les nouveaux locaux ont été mis en service à la rentrée de Septembre.

LA COMMUNE VA MAINTENANT S'ATTAQUER À DEUX NOUVEAUX CHANTIERS IMPORTANTS



L'extension de la Mairie d'abord. La question était en réflexion depuis 2021. En fin de compte a été retenue une solution consistant à créer à l'arrière du bâtiment actuel un bâtiment annexe qui accueillera une nouvelle salle de

réunion de près de 130 m² (la salle actuelle a une surface de 65m²) utilisée pour les réunions du conseil municipal mais aussi comme salle de Mariages. Ce nouveau bâtiment sera relié au bâtiment actuel par un espace de jonction qui accueillera un sas d'entrée et une salle d'attente.

Les espaces libérés dans le bâtiment actuel permettront un réaménagement des bureaux (et une extension de leur nombre) sur toute la surface du rez-de-chaussée.

Le conseil municipal vient de retenir le cabinet d'architectes manceau « Bleu d'Archi » pour construire l'avant-projet et il est prévu que le chantier commence à la fin du 1^{er} Semestre. Le coût de l'opération est aujourd'hui estimé à 557 581 € HT.

Nous allons aussi nous attaquer au grand chantier de la Rénovation énergétique des bâtiments communaux. Nous pourrions nous appuyer à cet effet sur les Audits qui ont été réalisés en 2023 par la société M3E. Compte-tenu des coûts que ces opérations représentent, elles ne pourront se faire que sur plusieurs années. Nous commencerons en 2024 par la partie ancienne de l'école René Cassin. Il est prévu de remplacer les portes et fenêtres très anciennes, réaliser l'isolation des murs par l'extérieur, optimiser la régulation du chauffage, installer un ballon d'eau chaude thermodynamique, mettre en place une chaudière à granulés de bois, la vieille chaudière à fuel étant conservée en appoint. Le coût des travaux est aujourd'hui estimé à 625 000 €, mais un bureau d'étude spécialisé, SECC, a été missionné pour réaliser une analyse technique précise assortie de préconisations qui permettront de préciser ce coût.

Suivront les années suivantes l'ensemble Salle polyvalente, Gymnase, le bâtiment de l'ancienne école de musique à Epidaure, le bâtiment qui accueille l'Agence Postale et la Radio Ornithorynque, etc...

Pourquoi commencer par l'école Renée Cassin ? Parce que l'enjeu est important (l'audit a fait ressortir un gain possible de 176 000 kwh par an) mais aussi parce que les pouvoirs publics ont annoncé leur volonté de prioriser, dans l'octroi des subventions, ce type d'investissement dans les écoles en 2024.

Jean-Pierre HARASSE
Adjoint aux bâtiments

COMMISSION ÉCOLE ET CULTURE

L'école n'est pas épargnée par la chute démographique. Pour la rentrée 2023/2024 l'effectif était de 214 élèves (73 en maternelle et 141 en élémentaire). De ce constat nous devons rester vigilants pour la rentrée 2024/2025.

En 2024 « la classe découverte » prendra une autre forme et concernera 56 élèves en classe CM1 et CM2.

Le projet axé sur le livre d'histoire se décomposera en 2 temps. Le 1er volet se déroulera en janvier et février 2024, en partenariat avec le service éducatif du Perche Sarthois. Un travail sur la reliure, la typographie et l'enluminure sera effectué en collaboration avec le fond des livres anciens de la médiathèque de Saint Calais.



Du 15 au 17 mai 2024, les élèves partiront 3 jours à la découverte du château de Guédelon dans l'Yonne pour étudier la période moyenâgeuse.

La fête de l'école a connu un grand succès. Elle s'est déroulée sur toute la journée du 2 juillet 2023 avec en matinée les spectacles des enfants dont le thème était la mer. L'association des parents d'élèves a ensuite pris en charge la restauration et l'organisation des jeux.



Dans le cadre de la programmation de la saison culturelle intercommunale, l'association « Théâtre Epidaure » a sollicité 3 classes afin de sensibiliser les élèves aux métiers des personnes qui les entourent au quotidien. Six agentes et agents municipaux (cantine, atsem, service technique ...) ont rencontré les élèves pour des temps d'échanges. A la suite de cette rencontre, les écoliers ont réalisé des créations - portraits qui ont été exposées dans le hall d'Epidaure pendant quinze jours au mois de mai. Un joli spectacle de marionnettes plein de délicatesse, de la compagnie La Bobèche « Du Balai » clôturait cette action culturelle. A noter que durant l'année scolaire, toutes les classes de l'école Renée Cassin vont voir au moins un ou deux spectacles et assister à des ateliers autour de ces représentations programmées par l'association « Théâtre Epidaure ».



DÉPART À LA RETRAITE

Après quarante années passées au service de la restauration scolaire, Jocelyne Rouillard a décidé de prendre sa retraite bien méritée. Depuis 1983 Madame Rouillard exerçait en tant que responsable de la cantine et

confectionnait les repas pour les enfants toujours dans le souci d'une cuisine traditionnelle, de qualité, responsable et en privilégiant au maximum les produits locaux. Nous remercions Madame Rouillard pour son investissement et son sérieux.

Didier, est le nouveau cuisinier qui remplace Mme Rouillard.

Chef de cuisine dans un établissement de santé localisé au Mans, titulaire d'un CAP de cuisinier et ayant 33 ans d'expérience dans le milieu de la restauration collective, Didier Journet est venu rejoindre les fourneaux de la cantine scolaire de Bouloire.

Né en 1970 et habitant Montfort le Gesnois, il a été embauché comme cuisinier responsable du service

de restauration scolaire à temps complet depuis le 27 février 2023.

Pour l'aider dans ses fonctions, Audrey Croiseau, aide-cuisinière, Pascal Rousseau, agent d'entretien et 7 agents pour le service des repas viennent compléter son équipe.

Nous lui souhaitons une pleine réussite derrière les fourneaux.





Pendant les vacances d'été, nous avons remplacé les copeaux du jeu extérieur de la cour de l'école par un sol amortissant plus confortable et surtout plus hygiénique.

Le coût de cette opération est de 16 925,49 euros HT

ZONE HUMIDE

Au mois de février 2023, certains agents du service espace vert et quelques membres de l'association pêche et loisir ont bénéficié d'une initiation à la taille en trogne ou en têtard de peupliers sur le site des étangs de Gohan. Cette activité était encadrée par un agent technique des services du Département.

En partenariat avec la Maison Familiale Rurale et le Département, au mois d'avril 2023, une animation a été organisée sur le site « Espace Naturelle Sensible de Gohan » toujours en cours de labellisation.

C'est une quarantaine de personnes qui a découvert la zone humide, ses enjeux et les premiers travaux réalisés par le Département.



CULTURE

Depuis plusieurs années la communauté de communes du Gesnois Bilurien organise une animation « les vendredis de l'été » dans le parc du manoir de Bois Doublet à Saint Célerin.

Pour des raisons de disponibilité, le 30 juin nous avons accueilli un des trois concerts qui s'est déroulé dans la cour de l'école de musique. C'est un groupe d'élèves de l'école de musique de Conneré qui a assuré la première partie puis le groupe « La Nuit » originaire du Mans s'est produit en deuxième partie. Les bénévoles de l'association « Bilurfest » que je remercie, ont pris en charge la buvette et la restauration.



PATRIMOINE

RESTAURATION D'UN MISSEL DU 16^{ÈME} SIÈCLE



La commune de Bouloire est propriétaire d'un missal datant du 16^{ème} siècle, l'impression ayant été réalisée en 1559 sur du papier vergé avec un double feuillet de parchemin au centre comportant deux gravures colorées. Le livre est doté d'une couverture en cuir de mouton du 18^{ème} siècle.

Ce missal apparaît dans l'état de récolement dressé le 31 janvier 2003 par le Conservateur des antiquités et objets d'art de la Sarthe. Il est classé au titre des Monuments Historiques depuis le 15 avril 1987.

Malheureusement cet ouvrage, conservé pendant de nombreuses années dans des conditions très imparfaites, a été partiellement grignoté par un rongeur.

La Commune a donc souhaité procéder à la restauration de ce missal pour l'exposer à terme dans une vitrine.

Le traitement réalisé comprend la restauration du corps d'ouvrage et de la reliure, avec comblement des lacunes et réparation des déchirures, et le dépoussiérage/gommage de tous les feuillets du missal.

JOURNÉE DU PATRIMOINE

Durant le week-end des « Journées Européennes du Patrimoine », c'est près de 200 personnes qui ont visité le château et l'église. Le samedi, 3 visites guidées avec une lecture détaillée de l'architecture extérieure du château ont été commentées par Mathilde Taupin passionnée de l'histoire du château. Je tiens à la remercier.

Jocelyne ASSE ROTTIER
Adjointe aux écoles et à la culture

UNE NOUVELLE EXPOSITION POUR VALORISER LE SITE DU CHÂTEAU

C'est courant 2019 que Mathilde Taupin, Infographiste et fondatrice de la société Morfoze, a proposé à la mairie de faire un travail de reconstitution du Château de Bouloire tel qu'il était au XV^{ème} Siècle après que François de Lesparvez eut été autorisé par Louis XI à le reconstruire.

Nous avons été séduits par cette proposition qui nous permettait certes d'avoir un œil nouveau sur le passé de Bouloire, mais aussi de développer l'attractivité du site, accroître la connaissance du Patrimoine local et donc développer l'intérêt des visites de ce bel édifice à l'intention notamment des scolaires.

Mathilde Taupin se mit aussitôt au travail. La voir retrouver à l'aide d'une baguette analogue à celle qu'utilisent les sourciers l'emplacement des fortifications, tours et ouvrages disparus (ce que l'on appelle les relevés géobiologiques) surprit beaucoup dans un premier temps mais apparut très convaincant. Cette passionnée d'histoire et d'architecture ancienne fit aussi un gros travail de recherche de documents et d'illustrations à la mairie, aux Archives etc.

Un premier aperçu de son travail fut présenté aux Vœux de Janvier 2020 et intéressa vivement les personnes présentes. La période Covid suspendit les opérations mais le projet fut repris ensuite, l'idée étant de mettre en valeur ce travail et de le compléter. D'où la demande faite à Mathilde Taupin de concevoir pour la Salle du Château une nouvelle exposition constituée de 13 panneaux (des kakemonos) mais aussi un Livret Patrimoine et un dépliant destiné à être remis aux visiteurs.

La réalisation de l'ensemble a été facilitée par les aides financières fournies par les Fonds Européens (au titre du Programme Leader) et par la Région des Pays de Loire (au titre de l'Appel à Projets Valorisation du Patrimoine Ligérien)



Quelles sont les raisons qui vous ont amenée à vous intéresser au site de Bouloire ?

- Quand je traversais Bouloire en voiture, je voyais la place du château dans son étonnante perspective comme une respiration hors du temps le long de cette ligne droite. La persistance des volumes de la haute cour est très prégnante comme une bulle préservée dans le village.

Comment avez-vous procédé pour reconstituer le Château tel qu'il avait été réédifié au XV^{ème} siècle ?

- Nous avons la chance à Bouloire d'avoir de nombreux éléments conservés, le logis est presque intact et une partie de l'enceinte de la haute-cour aussi. Il faut commencer par « lire » le bâti, le regarder sous toutes ses coutures pour dénicher des indices. Les parties disparues ou modifiées laissent très souvent des traces.

J'ai ensuite proposé à Monsieur Bouché, Maire de Bouloire à l'époque, en 2020, d'utiliser, dans un premier temps avant de plonger dans les sources historiques, une méthode clivante car elle sort sérieusement des sentiers battus : la géobiologie.

Comme l'eau qui coule sous les pieds du sourcier peut être détectée avec des baguettes, les traces d'édifices disparus peuvent être ressenties avec ces mêmes outils. Cette technique de détection, la géobiologie, repose sur le principe de variations du champ magnétique terrestre induites par des objets invisibles en surface.

J'ai donc balayé scrupuleusement les pourtours du château avec mes baguettes ainsi qu'une grande partie du bourg. Dans un second temps j'ai consulté les sources et archives et j'ai confronté mes relevés remis au net en plans à ces dernières (plans, illustrations et descriptions). De nombreux bâtiments coïncidaient avec les ressentis, variant parfois dans leurs dimensions.

Ces relevés ont duré plus d'un mois et déclenché un engouement étonnant de la part des habitants de la commune, redonnant une visibilité et un intérêt unique au site.

De quels documents historiques vous êtes-vous principalement inspirée ?

- Les écrits d'Eugène Vallée (1862-1935), cet érudit et historien né à Bouloire, restent indéniablement la source la plus importante. D'autres d'historiens du XIX^e et du XX^e siècle comme Louis Froger, Pasty De la Hylais, Roger Grandière, Roger Verdier et beaucoup plus récemment Hélène Renaudin ont alimenté mes recherches.

Au cours de votre travail de recherche, vous avez fait des découvertes. Quelles sont celles qui vous ont le plus marquée ?

- C'est principalement la lecture du bâti du logis et de l'enceinte qui auront été les plus révélatrices. J'étais guidée par Gérard Bouvet, spécialiste de l'architecture médiévale qui connaissait bien le site pour avoir participé aux campagnes de restauration du château dès 1996.

Certains détails qui peuvent sembler anodins révèlent beaucoup d'informations. Les habitants de Bouloire m'ont également ouvert très volontiers leurs portes et même leurs caves pour me révéler avec plaisir les parties étonnantes et emplies de mystères de leur lieu de vie.

Mais la plus frappante de mes découvertes se situe en haut du clocher-tour de l'église paroissiale. Deux figures sculptées, peut-être des modillons romans réemployés, apparaissent seulement aux heures où le soleil les rase, un visage doux et un autre que je pense être un crâne dont peu de gens ont connaissance.

Il est prévu la mise en place 13 Kakemonos.

Rappelez-nous ce qu'est un Kakemono.

Quelles seront leurs différentes thématiques ?

- Les kakémonos sont des bâches hautes et peu larges sur lesquelles sont imprimées les informations. Ils s'adaptent parfaitement à la hauteur sous plafond de la grande salle du rez-de-chaussée du château où ils seront installés.

L'exposition propose d'élargir l'histoire du château à celle du village de Bouloire et de les associer pour chaque époque à un contexte régional et national pour mieux comprendre la vie dans ce territoire depuis le VII^e siècle. Des illustrations viennent aider les jeunes visiteurs à « accrocher » au contenu des panneaux.

Une partie est dédiée aux cartes postales du début du XX^e siècle mises en regard avec les mêmes cadrages aujourd'hui. Un circuit autour du château et de l'enceinte mais aussi à l'intérieur propose de poser les yeux sur les éléments du bâti qui livrent des indices sur le passé et l'évolution du site.

La toponymie, qui est l'étude des noms de lieux est aussi porteuse de l'histoire de Bouloire, elle conserve beaucoup d'informations.



Et enfin les images modélisées en 3D de l'essai de restitution au XV^e siècle (je profite de ce dernier moment pour expliquer que le mot « ESSAI » explicite que l'hypothèse pourra être modifiée si des sources la contredisent ou l'enrichissent) occupent une place importante pour redonner à voir ce qui n'est plus.



Vue restituée de l'ancien château de Bouloire. Dessin d'André Fournier d'après un croquis d'André Tawery.

COMMISSION URBANISME ET RÉSEAUX

URBANISME

Une modification simplifiée du PLUI a été faite et est rentrée en application le 14 novembre 2023 de cette même année.

Les modifications peuvent être consultées sur le site du PLUI du Gesnois Bilurien ou en mairie.

Nous vous remettons en annexe la petite plaquette résumant les différentes démarches pour les travaux nécessitant une DP ou un PC.

Qu'est-ce-que la TA ?

La taxe d'aménagement instaurée en 2012, concerne la construction, la reconstruction, l'agrandissement de bâtiments et les aménagements de toute nature nécessitant une autorisation d'urbanisme (abri de jardin, véranda, maison individuelle, piscine, éoliennes, camping, emplacements de stationnement, panneaux photovoltaïques au sol, bâtiments artisanaux et industriels, méthanisation etc..)

La TA est composée :

- d'une part communale qui sert à financer les équipements publics rendus nécessaires par l'urbanisation (pas d'affectation à une opération particulière)
- d'une part départementale en vue de financer la protection, la gestion et l'ouverture au public des espaces naturels sensibles d'une part, et d'autre part les dépenses des conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE).

Qu'est-ce-que la TAP ?

La taxe d'archéologie préventive est exigible pour tous les travaux qui donnent lieu à une autorisation d'urbanisme dès lors que lesdits travaux affectent le sous-sol.

Elle contribue au financement de l'institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) pour la réalisation de fouilles archéologiques.

Quand dois-je payer la ta et la tap ?

Cela dépend de la date de dépôt de la demande d'autorisation d'urbanisme.

Si le dossier d'autorisation d'urbanisme (DP ou PC) est déposé **avant le 1^{er} septembre 2022** :

- si le montant est inférieur à 1 500 € : à régler en 1 échéance 1 an après la date de décision expresse ou tacite de l'autorisation d'urbanisme
- si le montant est supérieur à 1 500 € : à régler en 2 échéances de montant égal :
 - ***la première** : 1 an après la date de décision expresse ou tacite de l'autorisation
 - ***la seconde** : 2 ans après la date de décision expresse ou tacite de l'autorisation

Si le dossier d'autorisation d'urbanisme (DP ou PC) est déposé **après le 1^{er} septembre 2022** :

La date d'exigibilité est décalée à l'achèvement des travaux (en dehors du cas particulier des constructions de plus de 5 000 m²).

- si le montant est inférieur à 1 500 € : à régler en 1 échéance à trois mois après la date d'achèvement des travaux au sens fiscal (article 1406 du code général des impôts)
- si le montant est supérieur à 1 500 € : à régler en 2 échéances de montant égal : trois mois et neuf mois après la date d'achèvement.

A noter que la TAP est due en une seule échéance trois mois après la date d'achèvement des travaux.

Quelles démarches dois-je réaliser ?

Lorsque le dossier d'autorisation d'urbanisme (DP ou PC) est déposé **après le 1^{er} septembre 2022** :

Vous devez, dans les 90 jours suivant l'achèvement des travaux, déclarer les éléments de consistance de votre construction. Pour cela, rendez-vous sur votre espace sécurisé sur www.impots.gouv.fr, service « Biens immobiliers ».

Les éléments indiqués seront utilisés pour déterminer l'évaluation cadastrale de votre bien (qui sera la base de votre imposition aux taxes foncières notamment), et le calcul de vos taxes d'urbanisme.

L'accès au service « Biens immobiliers » sur impots.gouv.fr permet de traiter l'ensemble des démarches fiscales.

La déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT) auprès des services de l'urbanisme de la mairie reste nécessaire, ne l'oubliez pas !

Renseignez-vous sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1997>

Pour éviter toute erreur, remplissez scrupuleusement vos surfaces créées conformément à votre autorisation d'urbanisme.

La surface de plancher n'est pas la surface fiscale. Cette dernière est souvent plus élevée.

Où obtenir des renseignements ?

- Auprès de votre commune afin de connaître le taux voté par la commune et les exonérations éventuellement instituées
- Si le dossier de demande d'urbanisme est déposé avant le 01/09/2022 : s'adresser à la Direction Départementale des Territoires – 19 boulevard Paixhans – Service Urbanisme – Pôle Fiscalité - 72000 LE MANS

Courriel : ddt-ads-fiscalite@sarthe.gouv.fr

- Si le dossier de demande d'urbanisme est déposé à compter du 01/09/2022 : s'adresser à la Direction Départementale des Finances Publiques - Service Départemental des Impôts Fonciers
- SDIF - 33 avenue du Général de Gaulle - 72038 Le Mans cedex 9

Depuis votre messagerie sécurisée, dans votre espace personnel sur www.impots.gouv.fr

Comment estimer le montant de mes taxes ?

A partir du simulateur <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/calcul-de-la-taxe-damenagement>

Le simulateur ne prend pas en compte la taxe d'archéologie préventive (TAP) qui s'ajoutera à tout projet impactant le sous-sol (taux unique de 0,4 %)

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : **DP**

Auvent, préau

• < 5 m² : **aucune formalité**

• < 20 m² : **DP**

• > 20 m² : **PC**

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

• < 5 m² : **aucune formalité** si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti

• < 20 m² : **DP**

DP : Déclaration Préalable

PC : Permis de Construire

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

• Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : **aucune formalité**

• Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou

< 5 m² : **aucune formalité**

• Surélevée et/ou avec fondations profondes

< 20 m² : **DP**

• Surélevée et/ou avec fondations profondes >

20 m² : **PC**

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX :

DP

FAÇADE, RAVALEMENT : **DP**

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES : **DP**

GARAGE

• < 5 m² : **aucune formalité**

• < 20 m² : **DP**

• > 20 m² : **PC**

• Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : **DP**

PISCINE

• < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : **aucune formalité**

• < 100 m² ouverte : **DP**

• < 100 m² avec couverture < 1,80 m

de haut : **DP**

• > 100 m² et/ou de haut et/ou local

technique > 20 m² : **PC**

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE

DP

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

• < 5 m² : **aucune formalité**

• < 40 m² : **DP**

• > 40 m² : **PC**

PORTAIL

DP

CABANE BOIS OU BÉTON

• < 5 m² : **aucune formalité**

• < 20 m² : **DP**

• > 20 m² : **PC**

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

• Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².

• Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur [Service-Public.fr](https://service-public.fr) ou sur le portail Toodego <https://urbanisme.toodego.com/guichet?nirigny=100>

AUTORISATIONS D'URBANISME

A partir du 05/02/2024, les pétitionnaires devront établir leur demande de Déclaration Préalable de travaux ou de Permis de Construire, en 2 exemplaires (au lieu de 5 auparavant), l'un à déposer à la mairie, l'autre à conserver.

Nouvelle adresse du portail de saisie par voie Electronique des autorisations d'urbanisme :

<https://sve-paysdumans.sirap.fr>

ADDITION D'EAU

Le syndicat continue la réfection des réseaux qui sont fragiles sur l'ensemble de son domaine de compétence.

Quelques rues de Bouloire devraient voir leur réseau en amiante ciment changé.

Ces opérations pourraient avoir lieu au deuxième semestre 2024.

La rénovation du château d'eau de Bourdigné sera faite au premier semestre 2024 les offres sont en cours de consultations.

Toutes ces opérations représentent des investissements nécessaires mais très coûteux pour le syndicat, lors d'un prochain conseil syndical il sera discuté d'une augmentation de tarif de l'eau pour pouvoir réaliser tous ces investissements.

ASSAINISSEMENT

La période COVID étant terminée, cela nous a permis l'épandage des boues de la station d'épuration dans des conditions normales et surtout bien moins onéreuses.

La société IRH qui a été choisie pour faire l'étude du nouveau schéma directeur vient de finir les phases d'analyses et de compréhension de notre système d'assainissement. Elle est maintenant dans la restitution de toutes ces informations, et dès le début d'année 2024 viendra nous les présenter.

La commission assainissement se réunira et envisagera les différentes opérations que la commune devra effectuer avec un calendrier de travaux échelonné sur plusieurs années. Le conseil municipal devra alors valider ce schéma directeur lors d'une délibération, puis une réunion publique pourra être programmée pour une présentation aux administrés.

Tarifs Assainissement au 01/03/2024 :

Abonnement annuel : 50 euros

Surtaxe communale au m3 : 1,65 euros

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Comme évoqué dans notre dernier bulletin, le conseil municipal a validé la 3ème tranche de travaux de renouvellement des luminaires énergivores en luminaires LED.

Nous allons donc procéder au changement des 170 points restants, cette opération va avoir lieu au premier trimestre 2024, pour un coût de 99000 euros HT.

Les rues concernées sont les suivantes :

Aire de camping-car, Square de l'Ormeau, rue Berteau, rue Montreuil, rue du Chêne Fourchet, rue de la Jagerie,

rue Jean Moulin , Square du Cormier, route de Coudrecieux, Lotissement Gué-Marie , Lotissement Marie-Curie / Georges Sand , Chemin du Moulin, rue Du Val de Loir ,Haute rue ,rue St Julien ,rue de la Gare , rue Nationale , rue des Maillets , Salle Polyvalente , Epidaure , Parking Super U.

Toute la commune sera alors dotée d'un éclairage LED, une très bonne chose pour notre budget, notre consommation sera ainsi réduite et nous permettra des économies de fonctionnement non négligeables.

Le terrain de foot qui lui est encore en luminaire à sodium sera aussi modernisé à la suite de cette opération importante.

Le cout de cette modification est de l'ordre de 24 000 euros HT.

Nous sommes bien entendu à l'écoute de la population qui demande un éclairage sur certaines zones non éclairées à ce jour.

Il est vrai que cela peut représenter peu de points lumineux mais, comme à l'heure actuelle tout est à créer, cela représente un investissement très lourd pour peu de points lumineux. Un exemple pour la route de la Petite Charmoie, dix luminaires créés représenteraient une dépense de 93000 euros HT.

Ces nouvelles installations pourront être envisagées dans les années à venir.

Le Conseil Municipal, pour la fin du mandat se centralise sur la rénovation énergétique des bâtiments anciens qui, au vu des diagnostics, sont des passoires thermiques et qui va représenter des dépenses non négligeables.

Il faut faire des choix de gestion !!

Olivier DOUYERE

Adjoint à l'urbanisme et réseaux

SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA RÉGION DE BOULOIRE

Le syndicat mixte d'alimentation en eau potable (SMAEP), est un regroupement de 13 communes, qui mettent leurs réseaux d'eau en commun afin de mieux desservir leurs habitants. La gestion technique est déléguée à la SAUR. Pour Bouloire, il y a 6 conseillers municipaux qui siègent au syndicat. Le Président, Jean Yves Laude valide les projets sur

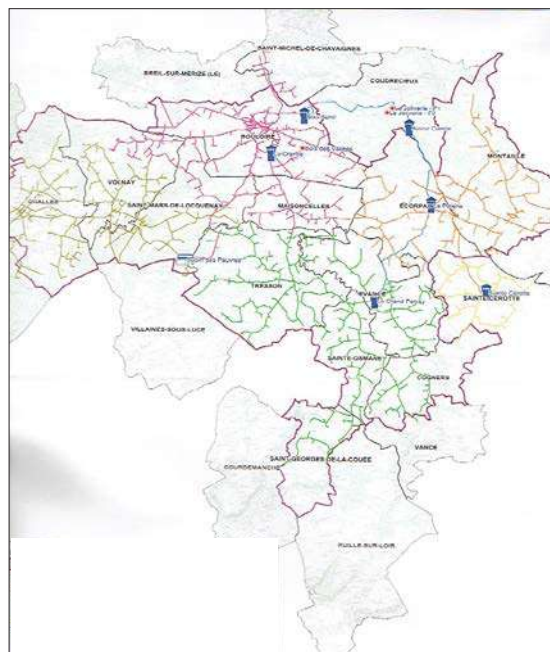
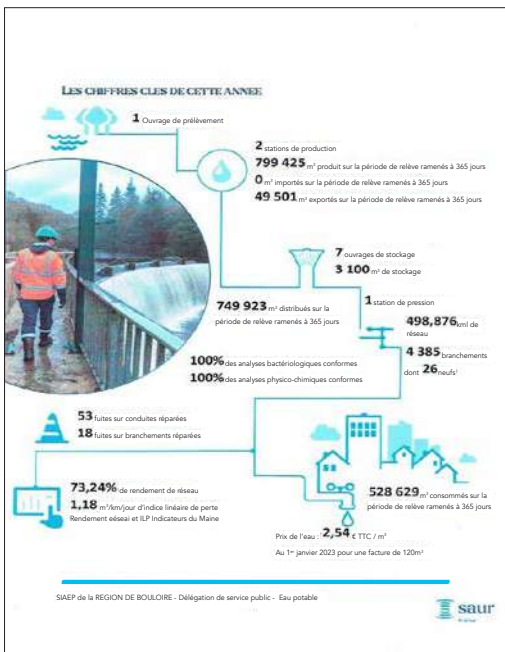
l'ensemble du territoire. Cette année, le syndicat a réalisé la reprise de 15 branchements d'eau potable chemin de la Houssaye.

Quelques numéros utiles.

Pour une question facturation : **02.44.71.05.50.**

En cas d'urgence : **02.44.71.05.58.**

QUEL PÉRIMÈTRE:



Anthony Herrault
Conseiller Municipal

COMMISSION CCAS



Depuis le mois de février 2023 Dominique Poupard a intégré le service du foyer soleil en tant qu'adjoint technique afin de remplacer Guillaume Leprêtre parti en détachement à l'université du Mans. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Le 5 septembre 2023, les résidents du foyer soleil sont allés en promenade au lieu-dit « la Michaudière » à Juvigny Val D'Andaine (Orne). 16 résidents, 3 personnes extérieures, et 5 accompagnateurs ont participé à cette sortie.

La Michaudière est une ferme typique du bocage normand, spécialisée dans la présentation des chevaux Percherons. Au cours de cette

journée, les participants ont assisté au visionnage d'un film sur le vieux métier de charron, suivi d'une promenade en carriole et d'un bon repas suivi d'un spectacle équestre.

Un parcours sur le site a permis aux résidents de revoir les outils de travail d'autrefois.

Cette sortie a été très appréciée par tous.



LE REPAS DES TÊTES BLANCHES



Le 7 octobre 2023 le repas des têtes blanches au Foyer Soleil a permis d'honorer Mme Jeannine Léger 97 ans ainsi que M Boussion Roger 93 ans. Les résidents ne pouvant assister au repas de la salle polyvalente ont bénéficié du même repas au Foyer.



Le repas des Têtes Blanches, à la salle Polyvalente s'est déroulé cette année le 8 octobre.

De nombreux membres du CCAS ont participé à la préparation de la journée qui a été très appréciée par tous.

Le repas confectionné par M Brehault a ravi toutes les papilles.

Comme l'année précédente, les enfants et les animatrices de la Mam ont confectionné les

éléments de décoration des tables sur le thème des étangs de Gohan.

Julien l'animateur a enchanté les convives qui se sont même lancés à faire quelques pas de danse sur la piste.

En fin de repas, Mme Thérèse Papin 100 ans et M Bernard Roquain 92 ans ont été honorés par Mme Le Maire de Bouloire entourés de quelques élus.

Vendredi 15 décembre, les résidents du foyer ont dégusté le traditionnel repas de Noël concocté par les cuisinières du service.

Les délicieux mets ont été très appréciés par tous.

Olivia, chanteuse professionnelle, a enthousiasmé les résidents grâce à sa voix douce.

Des chansons anciennes et des chansons de Noël ont même été fredonnées avec elle par certains convives.

Cet après-midi convivial a débuté la période des fêtes de fin d'année.



COMMISSION FLEURISSEMENT

La sécheresse de l'été dernier a été importante, plusieurs arbres art topiaire ont manqué d'eau et ont fini par mourir.

Après réflexion, nous avons quand même souhaité continuer à fleurir notre ville.

Bien sûr, des modifications sur les plantations ont été apportées. En

effet, les fleurs nécessitant un arrosage régulier, ont été remplacées par des plantations moins demandeuses d'eau.

Aux arbustes art topiaire, nous avons préféré l'installation de gabions au rond-point de la poste.



De nouveaux arbustes ont été plantés Rue Jean Rostand.

Nous sommes en train d'étudier la réfection du rond-point de la Poste, les travaux commenceront en début d'année 2024.

Anita GENET,

Responsable de la commission fleurissement

COMMISSION VOIRIE

Au cours de l'année 2023, plusieurs petits chantiers ont été réalisés :

Réfection du Chemin de la Forterie, Chemin de la Courbe où quelques travaux restent à finir.

Des reprises de chaussée ont été effectuées.

- Rue du Val De Loir (trottoirs)
- Bas chemin de Chambordeau (un piège à eau a été mis en place).

■ Rue Jean-Moulin (les affaissements de la chaussée ont été repris).

■ Place du petit Marché (le bloc de béton est supprimé)

■ Rue Jacques Prévert (l'abaissement du tampon d'égout)

■ Rue Jean Rostand (l'entrée de la Maison d'Accueil Spécialisée, un passage P.M.R) a été réalisé

■ Rue St Julien (remise en place des pavés qui étaient en contre pente).



Chemin de la Courbe



Aménagement pied de lampadaire, lotissement de Gué Marie.



Réfection du trottoir rue du Val de Loir suite aux inondations

Pour 2024, plusieurs chantiers sont en prévision :

1^{ère} phase :

- Cheminement rue du Jeu de Paume, voie piétonne de la gendarmerie à l'entrée des Pellonières,
- Route de la Jugerie, parking et aménagement de la chaussée,
- Rond-point de la poste et finition des parterres côté super U,
- Une allée piétonne des tribunes de foot au parking de l'école Renée Cassin (travaux début Janvier 2024).

2^{ème} phase :

- Aménagement voie verte route de Coudrecieux (De l'aire de camping-cars au chemin de Maunon),
- L'achat d'une parcelle boisée de 28 ares permettant l'aménagement d'un sentier reliant le chemin de Maunon au site de Gohan.

Régis PASQUIER
Adjoint à la voirie

HOMMAGE



Le conseil municipal de Bouloire a souhaité, à travers ce bulletin municipal, rendre hommage à Yves HERRAULT.

C'est avec une immense tristesse que nous avons appris la disparition brutale le lundi 18 décembre 2023, de Monsieur Yves HERRAULT.

Figure très connue des Biluriens, il fut adjoint durant deux mandats, de 2008 à 2020, auprès de Monsieur Jean-Marie Bouché, Maire.

Il œuvrait également au sein du Comité des Fêtes depuis de nombreuses années où il occupait le poste de secrétaire.

Il ne manquait pas de participer et de donner de son temps à toutes les manifestations organisées par le Comité des Fêtes.

Nous présentons à Mireille, sa femme, à Benoît et Etienne, ses fils ainsi qu'à toute sa famille, nos très sincères condoléances.

BUDGET 2023

Budget de fonctionnement : 2 309 532 €

Budget d'investissement : 1 924 142 €



LE BUDGET PRIMITIF

La section de fonctionnement regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité territoriale : charges de personnel, achats de fournitures, charges de gestion courante, prestations de services, participations aux charges d'organismes, charges financières, dotations aux amortissements et aux provisions.

La section d'investissement retrace l'ensemble des opérations accroissant le patrimoine de la commune (constructions ou réhabilitations, gros travaux routiers ou autres) ou le modifiant (recours à l'emprunt ou remboursement du capital).

Vie Associative : 33 593 €

Subventions pour les associations locales



Assurances : 41 179 €

Moyens Humains (frais de personnel) : 977 987 €



CULTURE : 43 267 €

Médiathèque, événementiel (fêtes, cérémonies, programmation culturelle), cinéma

**Remboursement Capital
Emprunts : 132 782 €**

PISCINE : 2 835 €

Accès à la piscine Sittelia pour les élèves de l'école primaire



Environnement : 13 465 €

Eau et biodiversité Etangs et Zone de Loisirs, entretien des espaces naturels



Patrimoine : 18 327 €

Restauration du Missel du 16ème siècle, Valorisation du Château



Travaux : 460 030 €

Extension de la Maison Médicale et de l'atelier Municipal, Cours du Louvre et du Croissant, agencements et aménagements des constructions, entretien des bâtiments



**Matériel et
Equipements : 68 776 €**

Voirie : 165 430 €

Entretien voiries, accessibilité des piétons, ralentisseurs, aménagement et installations voiries



ACTUALITÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNE DU GESNOIS BILURIEN

Chères Biluriennes, Chers Biluriens,

Depuis quatre ans nous traversons de nombreuses crises, sanitaires, climatiques, économiques et sociales et la guerre frappée à nos portes de plus en plus menaçantes.

Et pourtant, vous faites preuve d'une résilience qui force l'admiration. C'est certainement dû à cet esprit français qui a toujours su faire face mais c'est aussi la prise de conscience que dans notre territoire nous y sommes bien.

Je voudrais souligner l'engagement de vos élus municipaux qui ne faiblissent pas dans leurs tâches de plus en plus complexes et nombreuses et qui méritent votre gratitude.

Soyez certains également que les élus communautaires œuvrent quotidiennement à l'amélioration de votre quotidien en maintenant la qualité des services relevant des compétences exercées par notre collectivité et en agissant en responsabilité pour répondre aux défis de demain, par exemple en matière de transition énergétique.

Dans le nouveau numéro d'hiver du journal communautaire (diffusé dans vos boîtes aux lettres la dernière semaine du mois de décembre), vous retrouverez un condensé de l'actualité territoriale du semestre écoulé avec comme point remarquable entre autres, la signature d'une convention de partenariat entre le GESNOIS BILURIEN et l'Association LE FLORE HABITAT JEUNES pour la mise en œuvre du dispositif Hébergement Temporaire chez l'Habitant (HTH) sur notre territoire.

Vous y retrouverez également l'actualité économique, culturelle et touristique mais aussi un focus sur la Loi APER, relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, le Gesnois Bilurien souhaitant ainsi participer activement à l'effort collectif nécessaire pour tendre vers une réduction drastique de l'utilisation des énergies fossiles à l'horizon 2030 puis 2050. Les communes choisiront le mode de concertation et vous serez amenés à donner votre avis.

Pour conclure, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année en famille ou entre amis et j'espère avoir la joie de vous retrouver sur le territoire pour de nouveaux échanges lors des différentes rencontres qui ne manqueront pas de se dérouler en Gesnois Bilurien en 2024.

André Pigné,
Président de la Communauté de Communes du Gesnois Bilurien



UN PROJET DE NOUVELLE LIGNE DE BUS ENTRE BOULOIRE ET LE MANS

Tout au long de l'année 2023, la Communauté de Communes a poursuivi ses nombreuses activités.

Mais elle a aussi commencé à s'investir dans de nouveaux chantiers. C'est le cas notamment du Contrat Opérationnel de Mobilité conduit avec le Pays du Mans qui a pour ambitions de procurer de nouvelles possibilités de transport aux habitants qui en manquent mais aussi d'inciter les autres à faire moins usage individuellement de leur voiture. Le programme est en cours de construction mais d'ores et déjà il est prévu de mettre en place en 2025 une ligne de bus express entre Bouloire et Le Mans qui viendra, en complément du système actuel de Bus Aléop, proposer de nouvelles solutions de transport collectif aux habitants, aux scolaires, aux étudiants etc.

Des initiatives seront par ailleurs prises pour encourager le covoiturage, l'utilisation des deux-roues plutôt que de la voiture, le transport à la demande etc.

La Communauté de Communes a aussi pris la décision d'amplifier son action en matière de Développement Economique. Le nouveau vice-président, Vincent Godefroy, a ouvert de nouveaux chantiers avec l'objectif d'accueillir de nouvelles entreprises mais aussi d'aider celles qui sont à l'étroit dans leurs structures actuelles à trouver des solutions pour leur développement. L'une des difficultés auxquelles il se heurte, ce sont les fortes restrictions qui pèsent désormais sur l'utilisation du foncier. Il faut donc utiliser au mieux les surfaces encore disponibles

dans les Zones d'Activité existantes, ce qui est le cas de la Zone de la Vollerie.

Dans ce même domaine, la Communauté de Communes adhère au « Réseau Initiative Sarthe » qui, sous l'égide de la Région, a pour objet d'aider les créateurs et repreneurs d'entreprise à construire et faire aboutir leur projet. En 2022, trois entrepreneurs de Bouloire, Maillys et Jeremy Aucagne pour la reprise de Lionce-Industries, Boris Laude pour la reprise de l'Auberge du Château, ont bénéficié de ce dispositif.

DE NOUVEAUX MOYENS FINANCIERS POUR LE THÉÂTRE EPIDAURE

En matière Culturelle, une convention d'objectifs et de financements a été conclue avec le Conseil Départemental et l'association du Théâtre Epidaure pour la période 2023-2025 en vue d'augmenter sensiblement les moyens du Théâtre.

La Communauté de Communes versera désormais une contribution annuelle de 78.000€ au lieu de 54.000€ jusqu'à présent. La participation du Département sera d'un montant de 85.000€ à partir de 2024. Ce double effort financier prend en compte les besoins nouveaux de l'association notamment pour présenter des spectacles et des animations sur l'ensemble du territoire.

Jean-Marie Bouché
Vice-Président de la Communauté de Communes Le Gesnois-Bilurien
En charge des Politiques Contractuelles

COMICE MAISONCELLES 2024

COMICE 2024

Nos voisins de MAISONCELLES organisent le comice en 2024.

Appel aux bénévoles... Maisoncelles prépare le comice du pays Bilurien, qui aura lieu le 31 août 2024...et nous avons besoin de bras et de bonne humeur !

N'hésitez pas à nous contacter pour venir nous aider selon vos disponibilités !

Toute aide sera la bienvenue ! MERCI.

Le programme : Dans l'hiver et au printemps pour les décorations, le samedi 24/08 pour le montage des barnums et de la buvette et la semaine du **26/08 au 30/08** pour la préparation du terrain.

Email : mairiemaisoncelles72@gmail.com
Tél : **0243354140**

L'ACTUALITÉ DU PAYS DU PERCHE SARTHOIS

LES PRINCIPALES ACTIONS DU PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Un programme d'animation annuel pour les habitants et les touristes

Au cœur de la mission assignée par le ministère de la Culture dans le cadre de la convention Pays d'art et d'histoire, le Perche Sarthois propose chaque année une cinquantaine d'animations - visites guidées, randonnées culturelles commentées, conférences, ateliers, jeu de piste, etc en partenariat avec les communes et/ou d'autres acteurs pour faire connaître le patrimoine du Perche Sarthois aux habitants et aux touristes. Ces animations mises en œuvre par les guides-conférenciers du Pays d'art et d'histoire sont présentées dans la brochure Rendez-vous du Perche Sarthois disponible au début du printemps.

L'animation du patrimoine, c'est aussi une action phare

Le Monument du Mois : Régulièrement en partenariat avec une municipalité, le Pays d'art et d'histoire met en valeur l'ensemble du patrimoine d'une commune. Après le Monument du Mois de Vancé en 2023, le patrimoine et l'histoire de Lombron seront à l'honneur en 2024 pendant un mois (de fin septembre à la mi-octobre) avec des animations gratuites chaque week-end et la publication d'un parcours-découverte présentant l'histoire et le patrimoine du village.

L'inventaire du patrimoine

Depuis le début d'année 2022, l'inventaire du patrimoine culturel du Perche Sarthois, mené en partenariat avec la Région des Pays de la Loire, se poursuit par l'étude de la commune de Saint-Calais. Grâce à son appartenance à deux labels, Pays d'art et d'histoire par son adhésion au Perche Sarthois et Petites Cités de Caractère®, la ville bénéficie d'un inventaire croisé visant à étudier son patrimoine culturel bâti et immatériel.

Après une première année d'étude qui a permis de recenser l'ensemble du patrimoine bâti antérieur aux années 1990 de la ville, l'année 2024 sera l'occasion d'approfondir les recherches sur le bourg et de continuer l'étude de terrain, principalement sur le patrimoine rural de Saint-Calais. Pour partager la connaissance acquise, des animations seront proposées. À l'issue de ces recherches, les données de l'inventaire du patrimoine de Saint-Calais seront disponibles sur le site de la Région des Pays de la Loire : <https://gertrude.paysdelaloire.fr/>

Parallèlement, une exposition de synthèse sur les 11 bourgs inventoriés entre 2017 et 2022 est en cours de préparation. Cette exposition sera itinérante à partir de fin 2024.

L'accueil des groupes

Le Pays du Perche Sarthois propose aussi des circuits à destination des groupes. En 2023, 84 groupes soit 3 355 personnes sont venues découvrir le territoire du Perche Sarthois dans ce cadre. Pour 2024, afin d'enrichir la promotion du territoire, le Perche Sarthois a initié de nouveaux partenariats parmi lesquels la Chèvrerie des Huppés et la Cidrerie et Ruchers Sarthois à Cherré-Au, la Maison Prunier à Connerré et la Ferme des Deux Sabots à Écorpain. Retrouvez ces nouveautés dans le Catalogue des Circuits Groupes 2024 disponible sur le site internet du Perche Sarthois.

Un service éducatif

Toute l'année, le service éducatif répond aux demandes de découvertes du patrimoine pour les groupes d'enfants (écoles, collège, centre de loisirs...). Il se déplace dans les communes du Pays d'art et d'histoire du Perche sarthois pour créer des activités de sensibilisation au patrimoine. Ces activités pédagogiques mêlent visites et ateliers divers (manipulation de maquettes, jeu de piste, etc.). Plus de 1000 enfants en ont bénéficié au cours de l'année scolaire 2022-2023.

Un Contrat Local d'Éducation Artistique et Culturelle (CLEAC)

Depuis 2020, un Contrat Local d'Éducation Artistique et Culturelle (CLEAC) signé avec la DRAC des Pays de la Loire et l'Éducation Nationale vient enrichir les propositions éducatives avec la création d'un projet spécifique mêlant découverte du patrimoine et des arts à destination des élèves, mené en collaboration avec un artiste en résidence.

Cette année 2023-2024, le projet « *Invitation au voyage en Perche Sarthois* » est proposé à 11 classes du territoire (Bouloire, La Ferté-Bernard, Le Breil-sur-Merize, Vibraye et la MFR de Thorigné-sur-Duë) avec l'artiste Patricia CARTEREAU et l'association le Boucan des Arts.

Par ailleurs, le CLEAC du Perche Sarthois permet également à des acteurs culturels locaux de développer des projets d'éducation artistique et culturelle auprès des établissements scolaires du Perche Sarthois avec le soutien financier de la DRAC des Pays de La Loire. Ils favorisent ainsi l'accès des enfants à des domaines artistiques variés : musique, danse, arts plastiques, spectacle vivant, etc.

LE TOURISME EN PERCHE SARTHOIS



Projet de développement du kayak sur l'Huisne

Le projet s'est fortement accéléré cette année. Les préconisations de l'étude réalisée par la Fédération Française de Canoë-Kayak (2021) nous ont permis d'avancer sur l'aménagement de la rivière. Pour garantir la sécurité et favoriser l'accessibilité, 4 embarcadères ont été créés. Ces aménagements nous permettent d'envisager l'ouverture d'un nouveau tronçon de

23 kilomètres dès l'année prochaine entre Sceaux-sur-Huisne et Montfort-le-Gesnois. En parallèle, la base de location inaugurée cet été à Montfort-le-Gesnois en partenariat avec la commune et le Canoë-Kayak Club Fertois a attirée 435 personnes. L'offre de la base de développera l'année prochaine, rendez-vous début juillet !

Bilan de saison - Flux Vision Tourisme

"Flux Vision Tourisme" est un outil développé par Orange Business permettant de convertir des millions d'informations techniques en indicateurs statistiques afin d'analyser la fréquentation touristique des territoires. Pour la période 2023-2024, Sarthe Tourisme et les partenaires touristiques sarthois ont décidé de faire l'acquisition de ces nouvelles données.

Pour la saison 2023, le Perche Sarthois recense 885 000 nuitées touristiques et 450 000 touristes. 65% des touristes sont français et proviennent majoritairement de l'Île-de-France (36%). Concernant la clientèle étrangères (35%), les nationalités les plus représentées sont les Anglais, les Néerlandais et les Allemands. Les événements organisés sur le circuit Bugatti ont boosté la fréquentation. 55 000 touristes ont fréquenté le Perche Sarthois pendant ces événements dont 24 000 uniquement pour le centenaire des 24H.



Carte tourisme et randonnées

Cette nouvelle carte vous invite à parcourir l'ensemble de nos villages au travers des découvertes, activités, richesses et services proposés par chacun d'entre eux. Arpentez les chemins creux, explorez le patrimoine local, flânez dans les jardins, faites une pause en famille, partez pour une escapade à vélo ou une balade en kayak, dégustez les produits locaux...

L'ensemble de ces offres seront également valorisées sur le nouveau site internet du Perche Sarthois qui sera lancé au printemps 2024.

Bonne découverte !



La contractualisation au Pays du Perche Sarthois

Le Pays du Perche Sarthois est porteur de la stratégie LEADER, le programme d'aides européennes aux projets ruraux. La programmation 2014-2022 est en cours d'achèvement car elle a recueilli plus de 130 demandes.

La candidature du territoire a une nouvelle fois été retenue par la Région Pays de la Loire

pour la prochaine programmation LEADER 2023-2027 qui verra les demandes d'aide entièrement dématérialisées. L'enveloppe allouée au Pays du Perche Sarthois pour ce nouveau programme est de 1 289 336€.

Celui-ci démarrera au 1er janvier 2024, date à laquelle les premières demandes peuvent être faites en ligne à cette adresse :

<https://www.paysdelaloire.fr/amenagement-des-territoires/les-aides-europeennes-pour-mon-projet-de-territoire/pour-les-territoires-ruraux-la-demarche-leader>

Les projets, pour être financés par l'Europe doivent déjà disposer d'une aide financière publique et entrer dans la stratégie définie par le territoire, qui compte des thèmes comme : le soutien aux projets de restauration de valorisation du patrimoine, l'amélioration des équipements publics et le maintien des commerces en zone rurale, le développement des mobilités douces, l'adaptation au changement climatique et la coopération interterritoriale ou transnationale.

Pour tout renseignement :

Pays du Perche Sarthois, 24 avenue de Verdun, BP 90 100
72 404 LA FERTE-BERNARD CEDEX.

Tél : **02.43.60.72.77**

Email : perche-sarthois@orange.fr www.perche-sarthois.fr



En présence de M. Compain Sous-Préfet de Mamers, de M. Catanzaro VP de la Région Pays de La Loire, de M. Pigné Président de la CdC du Gesnois Bilurien et de M. Boué Président de l'Association Le Flore Habitat Jeunes, le Mercredi 4 octobre 2023, le dispositif HTH a été lancé officiellement sur notre territoire, avec la signature d'une convention de partenariat entre le GESNOIS BILURIEN et l'Association LE FLORE HABITAT JEUNES.

Ce dispositif a pour but essentiel de mettre en relation des hébergeurs privés (disposant d'une chambre indépendante avec un accès aux installations communes des sanitaires ainsi que la cuisine) et des jeunes (de 16 à 30 ans) à la recherche de solutions d'hébergement temporaires dans le cadre de différentes situations : CDD, apprentissage, alternance, formations, études, ...

L'hébergeur, si sa proposition est acceptée par LE FLORE, est mis en relation avec le meilleur candidat possible et est rémunéré à hauteur de 15€ par nuit (dans la limite de 270€ par mois) en échange de cet hébergement.

En accueillant un (e) jeune en recherche d'hébergement à proximité de son lieu de travail, de stage ou de formation, vous bénéficierez d'un savoir-faire professionnel, d'une indemnité de séjour et vous vivrez une expérience enrichissante !

Une belle façon de participer à la résolution des différentes problématiques de notre époque (mobilité, crise du logement, emplois non pourvus, ...), en favorisant le dynamisme économique de notre territoire du Gesnois Bilurien et en permettant par ailleurs de belles « aventures » inter-générationnelles.

Renseignements et contacts
LE FLORE HABITAT JEUNES

Tél : **02 43 81 27 55**

23, rue Maupertuis 72000 LE MANS

Mail : contact@leflore.info

Internet : www.flore-habitatjeunes.org

**Hébergement Temporaire chez l'Habitant*

LA MISSION LOCALE SARTHE NORD



Pour qui ?

Les jeunes âgés de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, résidant sur le territoire du Gesnois Bilurien, quelle que soit la situation, le niveau scolaire ou la qualification.

Pourquoi ?

L'orientation, l'accompagnement au projet professionnel, l'accès à la formation, l'aide à la recherche d'emploi, l'aide aux démarches et à l'accès aux droits (mobilité, logement, santé, citoyenneté...)

Comment ?

En prenant rendez-vous, avec un.e conseiller.e à votre écoute pour vous apporter un conseil, une aide et un accompagnement personnalisé. (Prise de RDV au 02 43 71 70 33)

Où ?

À Bouloire (Mairie) chaque jeudi ou dans l'une des autres permanences du Gesnois Bilurien : Connerré, Montfort-le-Gesnois, Savigné-l'Évêque et Le Breil-sur-Mérize.



02.43.71.70.33

www.mlsarthenord.fr

Mission Locale Sarthe Nord

Vivre plus longtemps au domicile

L'association **SOUTIEN À DOMICILE** du réseau Familles de la Sarthe intervient depuis plus de 30 ans sur Bouloire. Avec l'aide d'une dizaine d'auxiliaires de vie, l'association intervient au domicile des personnes âgées pour les aider dans les actions du quotidien (aide au lever/coucher, toilette, ménage, aide aux courses, etc.). La mission principale de l'association est de **permettre à tous de vivre plus longtemps au domicile**, dans les meilleures conditions possibles.

Des services pour toute la famille

Par l'intermédiaire de ses différentes structures, Familles de la Sarthe propose des prestations sur-mesure aux familles, tout au long de leur vie :

- Aide à domicile
- Portage de repas
- Entretien du logement
- Jardinage & Bricolage
- Réseau Voisineurs
- Garde d'Enfants

Un métier humain & social

Choisissez une carrière la fois humaine et sociale en devenant aide à domicile. Un métier qui vous permettra d'apporter un réel réconfort et une assistance précieuse aux personnes âgées.

Candidature à envoyer :

Email : recrutement@famillesdelasarthe.org

Tel : **0243397514**

Web : www.famillesdelasarthe.org

1906 DANS LE RÉTRO...

À l'occasion du centenaire des 24 Heures du Mans, la commune de Saint-Mars-la-Brière a organisé, le week-end des 27 et 28 mai 2023, son événement «1906 dans le rétro», commémoration du Grand Prix de 1906, qui a donné naissance aux 24 Heures du Mans.

Le samedi, un rallye touristique de 45 km, réservé aux véhicules les plus anciens, était organisé. Bouloire était l'un des 17 points d'arrêt de ce rallye. Pour cet événement, la rue nationale et la place du Château s'étaient parées de drapeaux en damiers et de ballons noirs et blancs. Après un accueil chaleureux par la fanfare de Dollon, les participants ont pu profiter

d'une pause gourmande, offerte par la commune de Bouloire, dans la salle du Château. Et les visiteurs ont pu admirer les véhicules stationnés sur la place, avant de voir repartir le cortège de voitures en direction de Thorigné sur Dué.

A l'occasion du **100^{ème} anniversaire des 24 heures du Mans**, le Département de la Sarthe a offert un fanion aux couleurs des 24h du Mans à chaque commerçant de la commune.

Elodie GODMER
Conseillère Municipale



INCIVILITÉS

Déjections canines

Les déjections canines sont interdites sur la voie publique, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces de jeux publics pour enfants, le terrain de boules, les parkings, etc... et ce par mesure d'hygiène publique.

Nous demandons aux propriétaires d'animaux de veiller au respect de cette réglementation et d'utiliser des sacs pour récupérer leurs déjections, sous peine d'une amende de 100 €.

Animaux errants

Nous constatons une recrudescence d'animaux errants sur la commune de Bouloire.

Tout animal en divagation et récupéré par un élu ou un agent de la commune est mis au chenil communal puis récupéré par la Société MOLOSSES-LAND avec qui la commune a signé une convention. Les tarifs de séjour au chenil de la commune sont les suivants :

ANIMAUX DIVAGANTS	2024
Intervention d'un élu ou d'un agent communal pour l'animal errant	38 €
Prise en charge d'1 chien au chenil	21 € par nuit
Frais de tatouage et/ou frais vétérinaires	Coût réel

Dépôts d'ordures sauvages :

Des dépôts d'ordures sauvages sont déposés régulièrement sur le territoire de la commune. Ce type de dépôt est interdit et passible d'une amende.

DEPÔTS SAUVAGES	2024
Taxe pour dépôt sauvage de déchets, sacs d'ordures ménagères, sacs jaunes ...	200 €

RAPPEL CITOYENNETÉ

Stationnement gênant

Il est constaté que régulièrement des automobilistes font preuve d'incivilité concernant le stationnement. Cela présente un danger pour les piétons, les personnes à mobilité réduite et gêne la circulation. Certains confondent également piste cyclable et place de stationnement. Nous vous rappelons que tout stationnement gênant est passible d'une contravention.

Voisinage

les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon et pompes d'arrosage à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 19h30.
- Les samedis de 9h à 19h.
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 16h.

Merci de respecter votre voisinage !!

Brûlage des déchets

Le brûlage des déchets verts et autres déchets est strictement interdit toute l'année en vertu des dispositions de l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental et passible d'une contravention de 3ème classe : 450€.

Prudence

Attention au démarchage à domicile !!

Nous rappelons aux personnes âgées notamment, de ne pas ouvrir aux démarcheurs. Ceux-ci doivent être titulaires d'une carte de visite obligatoire.

En cas de démarchage abusif, merci de bien vouloir prévenir la gendarmerie.

Poubelles déchets ménagers

Nous vous rappelons que les poubelles de déchets ménagers (poubelles vertes) doivent être sorties devant les habitations la veille au soir du ramassage. Elles doivent ensuite être rentrées au plus tard, le soir du ramassage et ne doivent pas rester, comme on peut souvent le constater, une semaine ou plus, sur les trottoirs ou la voirie, empêchant ainsi la circulation des piétons ou des automobilistes.



ECO-PATURAGE BOULOIRE

ECO-PÂTURAGE : UNE ALTERNATIVE ÉCOLOGIQUE À L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

L'éco-pâturage est une méthode d'entretien écologique des espaces verts qui consiste à utiliser des animaux herbivores, comme les moutons et des chèvres, pour tondre les pelouses et les prairies. Cette pratique offre plusieurs avantages environnementaux et économiques.

■ Utilisation de ressources naturelles :

les animaux herbivores se nourrissent naturellement de l'herbe et des plantes présentes sur les espaces verts.

■ Respect de la biodiversité :

l'éco-pâturage favorise la biodiversité en encourageant la présence d'autres animaux, tels que les insectes et les oiseaux, qui contribuent à l'équilibre des écosystèmes.

■ Réduction de l'impact environnemental :

l'éco-pâturage permet de réduire l'utilisation d'engins mécaniques et de produits chimiques, ce qui contribue à protéger la qualité de l'air, de l'eau et des sols.

■ Diversification des paysages :

l'éco-pâturage permet de créer des paysages plus diversifiés et plus naturels, en favorisant la présence de différentes espèces végétales et animales.

■ Réduction des coûts :

l'éco-pâturage est une méthode d'entretien relativement peu coûteuse, car elle ne nécessite pas l'achat de machines et de produits chimiques.

■ Pour les utilisateurs :

l'écopâturage permet de réduire le bruit et la pollution de l'air. Il contribue également à la création d'espaces verts plus agréables et accueillants.



réputés pour leur capacité à tondre efficacement les prairies, tout en favorisant la biodiversité.

Les clôtures ont été prises en charge par le conseil général. Le terrain est mis à disposition de l'écopatureur. Il rend visite régulièrement à ses animaux. Les moutons entreront en action au printemps, et resteront sur le terrain à l'année. Une pancarte sera dressée pour bien mettre en garde les visiteurs sur le fait de ne pas donner à manger aux animaux. Les coordonnées de l'écopatureur seront également indiquées en cas d'animaux égarés ou malade.

Numéro utiles

Ecopattes : **07 68 94 46 99**

Sylvere Girault : **06 75 79 48 92**



AIRE DE CAMPING-CARS

CATHERINE ET PATRICE : « C'EST GRÂCE À CAMPING-CAR PARK QUE NOUS AVONS DÉCOUVERT BOULOIRE »



L'aire de camping-Cars, créée à l'emplacement de l'ancien terrain de camping Chemin des Ruelles, a ouvert ses portes en Mars 2022 et a connu depuis une très belle fréquentation.

En 2022, pour une période de 9 mois, 1044 nuits de séjour ont été

comptabilisées, avec 2.523 occupants.

Pour l'année 2023, nous n'avons pas encore les chiffres mais, au vu de la fréquentation constatée cet été (avec parfois 10 à 12 camping-cars en

simultané), il y a fort à parier qu'ils seront encore plus élevés qu'en 2022.

Ce qu'il est intéressant de constater, c'est que cette fréquentation ne se cantonne pas à la belle saison.

C'est tout au long de l'année que l'on voit des camping-cars faire étape à l'aire de Bouloire.

Un matin de Décembre, nous avons ainsi fait la rencontre de Patrice et Catherine LEGAC qui habitent en Vendée à Aizenay. Fraîchement retraités, lui de la police, elle d'un établissement pour personnes âgées, ils ont décidé début Décembre de partir à l'aventure avec leur camping-car pour une période de 3 semaines.

Ils ne connaissaient absolument pas Bouloire. C'est le descriptif de l'aire dans le catalogue du réseau Camping-Car Park qui leur a donné envie de s'arrêter dans notre commune et de la découvrir pendant deux jours. Mais donnons-leur la parole

« Nous ne regrettons pas ce choix. L'aire est très facile d'accès en bordure d'une voie de grand passage. Elle est très bien aménagée avec ses espaces en dur et ses espaces engazonnés. La proximité des commerces permet de tout faire à pied. Nous avons aussi eu l'occasion d'aller au restaurant où nous avons été très bien accueillis. La proximité de la zone boisée et de ses étangs est aussi un point très positif »

Cet avis rejoint la très grande majorité des avis recueillis par les représentants de la municipalité lorsqu'ils rendent visite aux camping-caristes et discutent avec eux.

Parmi les occupants, un nombre important d'étrangers. Ainsi le 11 Novembre dernier, une anglaise, Ann B, donne son avis sur le site de CCP « *One of Our favorite sites. Perfect for Winter Travelling. Lovely site to walk our dogs round. Walking distance of Super U and hardware shop...* » Soit « *Un de nos sites favoris. Parfait pour voyager en hiver. Agréable pour promener nos chiens. Accès facile à pied au magasin Super U et au magasin d'informatique...* »

Une chose est certaine : l'adhésion au réseau Camping-Car Park était essentielle pour la fréquentation de l'installation, le témoignage de Patrice et Catherine en est une nouvelle démonstration. Il est vrai que Camping-Car Park qui a connu ces dernières années un développement exponentiel du fait de la qualité de sa prestation, gère aujourd'hui plus de 500 aires en France et dans les pays étrangers voisins et qu'un nombre très important de camping-caristes y est affilié.

Jean-Pierre HARASSE
Jean-Marie BOUCHE

PROGRAMME CIMETIÈRE

RENOUVELLEMENT CONCESSIONS CIMETIERE



Au cours de l'année 2023, nous nous sommes penchés sur le dossier des concessions échues du cimetière. C'est un dossier fort compliqué, qui était dans les tiroirs depuis longtemps mais qui n'avait pas pu être mis en place faute de temps du personnel administratif.

Un programme de reprises administratives des concessions échues et terrains communs a été établi :

- 116 concessions de terrain échues depuis + 2 ans
- 20 concessions de terrains échues depuis - 2 ans
- 32 emplacements en terrain commun

L'affichage devant les tombes concernées a été mis en place avant la Toussaint 2023.

2023/2024

- Affichage et recherche des familles
- Création de l'ossuaire
- Travaux de relevage des terrains communs

2025

- Début des travaux de relevage des concessions non renouvelées échues depuis + 2ans.

2026

- Début des travaux de relevage des concessions non renouvelées échues depuis - 2ans.

Au 31/12/2023, 13 renouvellements de concessions ont été effectués suite à l'affichage dans le cimetière et aux courriers d'information.

COLUMBARIUMS

Concessions échues depuis + 2 ans :

- 9 concessions
- 4 renouvellements effectués
- Reprise administrative de 5 concessions non renouvelées qui sont remises en vente.

Concessions échues depuis - 2 ans :

- 7 concessions
- **Au 01/07/2025** : Reprise administrative des concessions qui n'auront pas été renouvelées.



SANDRINE PAINEAU, CONSEILLÈRE MUNICIPALE, EST ALLÉE RENCONTRER NOS NOUVEAUX ARTISANS ET COMMERCANTS



C'TENDANCE

Le 14 octobre 2023, Madame MAUDHUY Aurélie a ouvert sa première boutique de prêt à porter. Elle a choisi la commune de Bouloire pour s'y installer.

Dans la boutique « C'tendance » vous pouvez y trouver des vêtements homme, femme, enfant, bébé, des

chaussures. Divers accessoires comme des ceintures, des bijoux, de la maroquinerie... de quoi se mettre tout en beauté !

Sandrine : Pourquoi avoir choisi la commune de Bouloire pour vous installer ?

Aurélie : Tout simplement pour rapprochement familial.

Sandrine : Vous avez des employés avec vous ?

Aurélie : Non, pour l'instant il est trop tôt pour embaucher... mais si l'activité s'accroît je devrais y réfléchir.

Sandrine : Fait-vous de la vente en ligne sur internet ?

Aurélie : Pour l'instant, il s'agit de la vente en direct à la boutique, pourquoi pas développer le Click and Collect et la vente en ligne, il s'agit là d'un futur projet de développement !

Sandrine : Travaillez-vous avec des créateurs « artisans », je pense aux bijoux (collier, bagues...) ?

Aurélie : Non, mais je ne suis pas contre cette éventualité.

Sandrine : Quels sont vos horaires d'ouverture ?

Aurélie : La boutique est fermée le Lundi.

Du mardi au samedi, la boutique est ouverte de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 19h00.

Sandrine : Que pouvons-nous vous souhaitez pour 2024 ?

Aurélie : Je souhaiterais m'agrandir pour pouvoir proposer encore plus d'articles à la vente.

Sandrine : Etes-vous sur les réseaux sociaux ?

Aurélie : Vous pouvez retrouver la boutique sur Facebook et Tik Tok C'tendance26.



S.G - CARROSSERIE

Installés dans la Zone artisanale de la VOLLERIE depuis juillet 2023, les deux associés Stéphane BARRIER et Gordon BRABANT originaires du BREIL-Sur-MERIZE vous proposent leurs services en terme de carrosserie, mécanique et entretien toutes marques.

Sandrine : Parlez-nous de votre activité ?

S.G carrosserie : Nous sommes spécialisés dans la carrosserie et mécanique de voiture mais pas que...

Nous faisons également sur demande, de la customisation de matériel en tout genre, pas que l'automobile (exemple : rénovation de portail).

Sandrine : sur quel type de véhicule travaillez-vous ?

S.G carrosserie : toutes les voitures, toutes les marques, nous retapons également les véhicules de collection.



L'AUBERGE DU CHÂTEAU

Monsieur Boris LAUDE a repris le bar - hôtel - restaurant « L'Auberge du Château » depuis Août 2023. Déjà employé dans cet établissement depuis plusieurs années, Boris a souhaité se lancer dans cette nouvelle aventure en tant que propriétaire...

Elisabeth, Julien et Armand, employés à ses côtés auront à cœur de vous accueillir et de vous faire voyager au travers des différents menus proposés. Ouvert le midi toute l'année du Lundi au samedi, l'établissement peut servir jusqu'à 30 couverts par jour.

Fière de proposer des bières « pressions artisanales », M LAUDE et son équipe souhaitent développer de plus en plus son partenariat avec les producteurs locaux.



LE JARDIN DES QUATRE POCHEs

Depuis environ 3 mois, vous pouvez retrouver Léa Louvet tous les vendredis de 16h30 à 18h30, à côté de l'agence postale de Bouloire, Léa vous propose une variété de légumes BIO de saison à la vente. En partenariat avec d'autres producteurs, elle sait également vous conseiller sur les divers produits locaux proposés.

Sandrine : Pouvez-vous nous parler de votre activité ?

Léa : Nous sommes installés en GAEC avec mon conjoint Pierre Renouf sur la commune de TRESSON, nous faisons partie du réseau Groupement Agriculteurs Biologique, nous avons obtenu notre 1ère production de légumes BIO en décembre 2022, la vente a pu commencer en juin 2023. Nous cultivons en terre sur une surface de 5000m². Des serres sont également installées permettant d'avoir des légumes de saison toute l'année.

Sandrine : Avez-vous souffert de la météo particulière cette année ?

Léa : La météo a plutôt été gérable pour nous, nous avons su nous adapter.

Au nom du conseil municipal, nous souhaitons vous remercier pour votre accueil et du temps accordé à notre interview. Nous vous souhaitons beaucoup de succès dans tous vos projets que vous aurez à cœur de réaliser au sein de la commune de Bouloire.

Sandrine : Faites-vous de la vente de véhicules d'occasion ?

S.G carrosserie : A ce jour, nous n'avons pas de parc de véhicules d'occasions, mais nous proposons aux particuliers selon leurs critères d'effectuer la recherche pour dénicher le meilleur rapport qualité/prix. Ce projet de parc de véhicule est à l'étude...

Sandrine : pour se diversifier et être toujours à la pointe de l'évolution technologique, je suppose que vous suivez des formations bien spécifiques ?

S.G carrosserie : effectivement, la dernière formation en date est celle suivie sur Poitiers au centre de formation CESVI, l'objectif était de nous former à la restauration de jantes.

Sandrine : la carrosserie est accessible à quel moment ?

S.G Carrosserie :

**Nous sommes ouvert du
lundi au vendredi :
8h00-12h00 / 14h00-17h00
et le samedi de
8h00 à 12h00.**



Sandrine : Quel type de cuisine proposez-vous ?

Boris : nous proposons de la cuisine traditionnelle, il y a un plat du jour le midi, sinon c'est à la carte.

Sandrine : Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur la prestation de l'hôtellerie ?

Boris : l'hôtel est ouvert toute l'année, il est possible de réserver sur « booking.com », nous faisons le petit déjeuner.

Sandrine : Quels sont vos projets pour 2024 ?

Boris : Nous souhaitons continuer notre installation, tenir compte des retours clients, c'est essentiel pour améliorer et répondre à leurs attentes. Nous sommes sur un grand axe de circulation et c'est un avantage pour nous... Actuellement, nous développons un site internet. Vous pouvez également nous retrouver sur le site facebook [@auberge-Bouloire](#)

Dans l'année 2024, beaucoup de festivités auront lieu dans toute la France (coupe d'Europe de football, Jeux Olympique...), je suis un adepte du sport, je compte bien proposer des soirées à Thème en toute convivialité

Sandrine : Où pouvons-nous vous retrouver ?

- Léa : Nous faisons les marchés
- Marché de CONNERRE : mercredi matin
- Marché de VIBRAYE : vendredi matin
- Mercredi et vendredi après-midi : la ferme du grand Bricoin à THORIGNE-SUR-DUE



Vous pouvez également passer commande sur le site www.local.bio Nous proposons de la vente en directe sur le lieu-dit La taille à TRESSON. Retrouvez nous également sur Instagram et Facebook.

Sandrine : Des projets pour 2024 ?

Léa : A long terme, nous souhaitons développer l'activité sur 1 Ha, puis la mise en place de notre système d'irrigation.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

La commune de Bouloire a enregistré 22 naissances au cours de l'année 2023. Nous souhaitons donc la bienvenue à :

Emilyana, Mahé, Evan, Anna, Eva, Joan, Lucie, Alya, Elio, Maëlyne, Maëlys, Louise, Nora, Lola, Tessa, Mia, Tao, Lucien, Sacha, Juliette, Louka, Lola.

MARIAGES

Nous avons célébré 6 mariages au cours de l'année 2023.

Nous présentons tous nos vœux de bonheur aux époux.

DÉCÈS

21 décès ont été enregistrés en 2023. Dont 9 ont eu lieu sur la commune de Bouloire.

Nous adressons nos sincères condoléances à toutes les familles endeuillées.

VIE DES ASSOCIATIONS

LISTE DES ASSOCIATIONS

USB Foot	M. Daniel CHAMBRIER	BOULOIRE	net.dan.cd@orange.fr	02.43.35.69.12 06.14.96.16.89
USB Basket	Mme Florence CANDELÉ	BOULOIRE	florence72440@gmail.com	06.65.55.50.94
MJC	Mme Estelle LEMEE	BOULOIRE	mjc.bouloire@gmail.com	06.82.46.26.00 02.43.35.60.33
Les Archers du Bois des Vallées	M. Pascal VERRON	MONTFORT LE GESNOIS	archersduboisdesvallees@gmail.com	06.03.62.52.22
Union Musicale	Mme Jeannette BIGOT	BOULOIRE	prestodylan@laposte.net	02.43.35.41.46
CCMC Chant Chorale et Musique au cœur	Mme Florence PROUX	BOULOIRE	ccmcbouloire@gmail.com	02.43.35.63.25
Ecole de Musique	Mme Marion COTINEAU	BOULOIRE	mcotineau@cc-gesnoisbilurien.fr	02.43.35.98.11 06.34.90.94.08
Association des Parents d'Eleves	Mme Cécile HERRAULT	BOULOIRE	apedesecolesdebouloire@gmail.com	06.84.37.08.81
Comité des Fêtes	Mme Françoise HERRAULT	BOULOIRE	comitedesfetesbouloire@orange.fr	02.43.35.27.11
Génération Mouvement Bouloire	Mme Andrée METAIS	BOULOIRE	metaisandre@orange.fr	02.43.35.26.88
Gym Volontaire	Mme GUY-BESNARD Aurore	BOULOIRE	laurent.guy72@orange.fr	06.70.35.47.37
GIC du Pays Bilurien	M. Régis PASQUIER	BOULOIRE	regisjocelynepasquier@gmail.com	02.43.35.66.18
Radio Ornithorynque	M. Ludovic MARIS	COUDRECIEUX	contact@ornithorynque.net	06.18.17.00.36
Amicale des Sapeurs Pompiers	M. Eric GRANGER	BOULOIRE	pompierdebouloire@orange.fr	02.43.35.42.30 06.22.32.47.58
Association Théâtre EPIDAURE	Mme Christine BRUSEAU	BOULOIRE	administration@theatre-epidaure.com	
Théâtre de l'Echauguette	M. Jean-Luc CHANTEPIE	BOULOIRE	theatrechauguette@laposte.net	06.89.69.71.14
Compagnie JAMAIS 203	Mme Isabelle COULON	BOULOIRE	contact@ciejamais203.com	02.43.35.56.04
Club Cinéma Bouloire	M. Max DELAUNAY	BOULOIRE	chdangeul@orange.fr	06.07.56.57.46
Association Bilur'fest	M. Audran BOULAY	BOULOIRE	audran.b@tutanota.com	06.09.08.67.86
Association des Chasseurs	M. Régis PASQUIER	BOULOIRE	regisjocelynepasquier@gmail.com	02.43.35.66.18
Association Pêche Loisirs Bilurienne	M. Jean-Claude METAIS	BOULOIRE	jclmet@hotmail.fr	06.22.86.77.18
Compagnie Scène et Toiles	Mme Anne DE CHAMPAGNE	BOULOIRE	de.champagne.fierobe@gmail.com	06.44.19.71.38
Association St Matthieu	M. Vincent ROUYER	BOULOIRE	rouyer.vincent@orange.fr	06.82.36.12.71
CUMA de Bouloire	M. Franck CROISEAU	BOULOIRE	franck.croiseau@orange.fr	06.09.82.16.95
Association ULMaéroSarthe	Mme Corinne HERBELIN	BOULOIRE	ulmaerosarthe@gmail.com	06.19.34.00.09
Clan Helheim Association	Mme Lydie BODENNEC	BOULOIRE	contact@clan-helheim.fr	06.74.07.55.96

HORS COMMUNE

Mouvement Vie Libre	M. Patrick PAPIN	St MARS DE LOCQUENAY		06.12.19.29.15
Comice Agricole du Canton	Mme Nathalie DREUX	St MICHEL DE CHAVAINES	nathaliedreux@orange.fr	06.71.20.91.92
Génération Mouvement du Canton	M. DELCAMP Marc	St MARS DE LOCQUENAY	presidelcamp@orange.fr	02.43.35.70.73
Létoile du Full contact	M. ESCHENLAUER An- thony	LE GRAND LUCE	letoiledufullcontact72@gmail.com	06.83.81.25.89
Jeunes Agriculteurs de Bouloire	M. Bastien ALIX	BOULOIRE	ASSOCIATION EN SOMMEIL	02.43.63.36.71
APG CATM	M. Bernard BROSE	BOULOIRE	ASSOCIATION EN SOMMEIL	02.43.35.60.56

LE THÉÂTRE DE L'ECHAUGUETTE



Réunis tous les mardis soir en répétition sous la houlette du metteur en scène, Jonathan BRUYERE, les comédiens amateurs de la troupe de théâtre L'ECHAUGUETTE n'ont pas chômé l'année dernière.

Après avoir présenté en février 2023 « *Adieu les Sous de Bruxelles* », pièce jouée à l'Epidaure à guichet fermé, ils se sont vite remis à la tâche pour « *apprivoiser* » une comédie policière de Vivien LHERAUX, « *Allez on Danse* ».

Cette création, jouée pour la première fois les 11 et 12 novembre derniers à BOULOIRE a remporté un tel succès que nous avons dû refuser une cinquantaine de spectateurs.

Pas de panique pour les retardataires, une deuxième chance leur est offerte les 24 et 25 février 2024. N'hésitez pas à réserver dès à présent au **06.32.24.20.47** ou **theatrechaugnette@laposte.net**. Vous pouvez également nous suivre sur notre page Facebook.

Un résumé de cette pièce truculente : « Arthur se souviendra longtemps de sa soirée d'anniversaire surprise. Alors que sa femme, Béatrice, lui apprend une nouvelle des plus surprenante, Charlotte, l'employée de maison, fait déjà entrer les nombreux invités ; Marie la « *cul-béni* », Dominique,

danseur étoile, Camille prof hypocondriaque et des personnages haut en couleur pas forcément les bienvenus. Le tableau est posé, le fiasco se profile à l'horizon, le dénouement n'en sera que plus cocasse ». En parallèle, et dès janvier, les comédiens commencent à réfléchir sur une nouvelle comédie qu'ils répéteront toute l'année avant de vous la présenter mi-novembre 2024

N'hésitez pas à rejoindre notre troupe dynamique, au succès grandissant, en tant que comédien(ne) ou participer à notre vie associative (décors, maquillage, technique, etc.). Renseignements au **06.89.69.71.14**.

Merci à tous d'être venus aussi nombreux en 2023. Nous vous attendons avec plaisir en 2024 pour partager un agréable moment avec notre fidèle public

La troupe se tient à la disposition de toute demande éventuelle pour des représentations extérieures.



APE DES ÉCOLES DE BOULOIRE

L'APE a 10 ans !!!

En septembre 2013, une poignée de parents courageux et volontaires prennent le pari de faire revivre une Association de Parents d'Elèves. Dix ans plus tard, ce sont plus de 25 membres qui se relaient tout au long de l'année pour mettre en œuvre les différents projets de l'APE: ventes de gâteaux Bijou, chocolats, saucissons, objets personnalisés, soirée dansante, Loto....

En juillet dernier, nous avons fini l'année scolaire en beauté avec l'organisation d'une kermesse qui a rassemblé bon nombre de familles sur tout un dimanche. Spectacles des enfants, repas et jeux ont rythmé cette journée. Un moment de convivialité fort apprécié qui sera reconduit cette année le dimanche 30 juin.



Sur l'année scolaire 2022-2023, c'est plus de 6000€ qui ont été versés à la coopérative scolaire afin de soutenir la réalisation des projets de l'équipe pédagogique pour nos enfants.

Nous ambitionnons de faire au moins aussi bien pour cette année! Pour cela, nous savons que nous pouvons compter sur le soutien financier des familles qui répondent présent à chacune de nos actions. Mais nous espérons aussi pouvoir renforcer encore notre équipe avec de nouveaux bénévoles!

Les volontaires sont invités à se rapprocher de n'importe quel membre de l'APE. L'adhésion est possible toute l'année pour 1€ symbolique.

Nos enfants comptent sur nous !

APLB ASSOCIATION PECHE LOISIRS BILURIENNE

Pour la saison 2023 il a été vendu : 30 cartes (adhérent) à 45 euros – 6 cartes (adolescent) à 25 euros – 279 tickets journaliers à 5 euros.

Nous avons effectué un empoissonnement fin novembre 2023 de 20 kg de tanches, 10kg de gros gardons et 20kg de carpeaux.

3 lâchers de truites ont eu lieu avec une bonne participation aux deux premiers (37 pêcheurs) et une participation faible (22 pêcheurs) pour le troisième mais la météo n'était pas favorable.

Quatre demi-journées ont été consacrées au nettoyage des postes de pêche.

La pêche est ouverte tous les jours, sauf le jeudi (ouverte les jeudis fériés). Le brochet est fermé du 1er février au 31 avril 2024. Tous les autres poissons sont ouverts toute l'année. Merci de respecter le règlement et la taille des poissons.

Au printemps nous avons eu de la mortalité sur les carpes. En 10 jours on a perdu une quinzaine de beaux spécimens, dans les étangs n°3 et 4. Cela s'est produit dans plusieurs étangs dans la Sarthe (virus de printemps ou maladie du sommeil).

Nous avons investi dans du matériel :

- Une débroussailleuse
- Une élagueuse
- Une barque gonflable
- Un appareil de mesure de la qualité de l'eau (relevé que nous effectuons tous les mois)

Les cartes de pêche sont en vente à l'accueil du Super U et au Bar Tabac PMU de Bouloire.

- Le montant de la carte de pêche est fixé à 45€ pour l'année 2024
- Le montant du ticket pêche journalier est fixé à 5€
- Le montant de la carte de pêche pour adolescent (de 13 à 16 ans) est fixé à 25€ pour l'année
- La pêche est gratuite pour les enfants jusqu'à 13 ans, accompagnés d'un adulte. Les lâchés de truites 2024 sont prévus **les 2 mars, 27 avril et 26 octobre**.

Coordonnées des membres du bureau de l'APLB

■ Président: **Métais Jean-Claude**

Siège Social : 2 impasse de La Jugierie

72440 Bouloire

Tél : **06 22 86 77 18**

Email : **jclmet@hotmail.fr**

■ Secrétaire : **Deloubes François**

Tél : **06 48 16 33 03**

Email : **fdeloubes@free.fr**

■ Trésorier : **Vallet Jacky**

Tél : **06 37 54 15 30**

Email : **jacky.vallet1@wanadoo.fr**



Lâcher de truites



Jeune pêcheur heureux de sa prise



Jour de pêche à la truite



Quel beau paysage

ARCHERS DU BOIS DES VALLÉES

RÉCAPITULATIF DE L'ANNÉE 2023

L'année 2023 a été marquée par des accomplissements notables au sein de l'Association des Archers du Bois des Vallées. Tout d'abord, le nombre de licenciés était de 23 membres, ce qui est en légère augmentation comparé à l'année précédente.

Le club a organisé plusieurs concours tout au long de l'année, renforçant la passion et l'engagement des archers du club mais également de d'autres clubs. **Les dates des concours tenus pour la saison 2022-2023 sont les suivantes :**

- Concours Nature de septembre : **le 11 septembre 2022**
- Concours du Week-end de Pâques (Nature et 3D) : **le 8 et 9 avril 2023**
- Concours 3D de juin : **le 4 juin 2023 avec 110 participants**

Le club a également organisé notre rendez-vous annuel de la Saint Sébastien qui a eu lieu le 21 janvier 2023, et également un pique-nique de fin de saison le 24 juin 2023.

Notre association a également été fièrement représentée lors du Championnat de France Nature à Ploec L'Hermitage, par Kevin LEOTY qui finit à la dixième place de sa catégorie.

Par ailleurs, l'Association des Archers du Bois des Vallées a élargi son contingent d'arbitres, accueillant deux nouveaux membres assermentés pour assurer le bon déroulement de nos concours

PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2024

En ce début d'année 2024, notre association continue de prospérer. Le nombre actuel de licenciés a augmenté pour atteindre 28 licenciés, et qui peut encore évoluer.

Nous anticipons plusieurs événements à venir, notamment nos traditionnels concours aux dates prévues ci-dessous :

- Concours du Week-end de Pâques (Nature et 3D) : **le 30 et 31 mars 2024**
- Concours 3D de juin : **le 9 juin 2024**
- Concours Nature de septembre : **date non-définie**

Les mercredis sont dédiés aux entraînements au gymnase, attirant environ une douzaine de participants chaque semaine. En plus des entraînements en salle, nous avons également la possibilité de s'entraîner en extérieur sur notre terrain, profitant de notre parcours fixe.

Vous avez la possibilité de venir à la salle d'entraînement le mercredi pour observer et pourquoi ne pas essayer si vous êtes intéressé !

CLUB CINÉMA BOULOIRE



Après quelques difficultés à la fin de la saison 2022/2023, d'ordre technique, nous avons relevé le défi, avec une nouvelle équipe, qui s'excuse de ces dysfonctionnements et nous sommes repartis pour une nouvelle saison 2023/2024.

Avec le concours de la mairie, des techniciens de la compagnie Jamais 203 et la bonne volonté

du projectionniste de CinéAmbul 72, nous avons cerné et résolu les problèmes afin de nous permettre d'assurer des séances plus sereines et de vous apporter entière satisfaction. Il serait dommage de ne plus avoir de cinéma à BOULOIRE alors que nous avons le privilège de disposer d'une salle de spectacle digne de ce nom et de surcroît le vendredi soir.

Ces incidents n'ont pas découragé nos fidèles cinéphiles. A ce jour, nous avons une moyenne de 41 spectateurs pour la saison 2023/2024. La moyenne de la saison 2022/2023 était de 47. Malgré tout, les salles n'ont pas retrouvé le dynamisme d'avant COVID. La fréquentation augmente par rapport à 2022 mais reste en dessous des années avant

COVID. Nous, nous sommes satisfaits de la fréquentation à BOULOIRE.

Depuis septembre 2023, le tarif est passé de 4,50 euros à 5 euros (tarif inchangé depuis 2016). Une carte de fidélité vous accorde une entrée gratuite à la 11ème séance.

Les séances sont assurées toutes les 3 semaines et une séance enfants est programmée pendant les vacances scolaires (sauf l'été).

Vous pouvez retrouver la programmation de toutes les communes du circuit CinéAmbul72 et des salles fixes (Le Royal au Mans et le Centre socio-culturel Simone Signoret à Mulsanne) sur le site <https://cineambul72.fr>

Nous vous attendons nombreux afin de soutenir le cinéma en milieu rural, à la portée de tous !

Toute l'équipe du Club Cinéma BOULOIRE vous souhaite une belle année 2024.

Max et Françoise LAUNAY
Jacky et Chantal DANGEUL

MJC



Forte de 265 Adhérents, la MJC de Bouloire a le plaisir de proposer de nombreuses activités sur Bouloire mais aussi sur TRESSON.

Nos activités se pratiquent en loisirs :
Le tennis de table le mardi soir (ados et adultes)
au gymnase de Bouloire, le badminton pour les adultes le vendredi soir au gymnase.

Nous proposons également de l'autohypnose une fois par mois à TRESSON.

Notre club théâtre se poursuit avec deux groupes et un beau temps fort aura lieu en fin d'année les **18 et 19 mai 2024** avec le spectacle de fin d'année au Théâtre Epidaure.



Les ateliers chorégraphiques se poursuivent également, le mercredi à la salle polyvalente avec un gala de fin d'année les **22 et 23 juin 2024** au théâtre Epidaure.

Le Club cirque qui se déroule à TRESSON est notre activité « phare » et la plus ancienne de la MJC. Nos élèves auront la chance de se produire sous chapiteau lors du festival « TRESSON très cirque » le 18 mai 2024.
L'atelier cuisine mensuel à destination des enfants qui a débuté l'an dernier affiche encore complet cette année.



A savoir qu'il reste de la place pour notre atelier art plastique à destination des adultes et jeunes de plus de 16 ans (une fois par mois, le samedi matin à la MJC de Bouloire).



Et enfin la nouveauté de cette année : nous avons ouvert un café couture, deux fois par mois à la MJC de Bouloire ...un petit groupe est constitué mais il est toujours possible de venir coudre et profiter d'une ambiance sympathique.

Pour toute demande de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter par mail à mjc.bouloire@gmail.com les bénévoles de la MJC vous répondront avec plaisir.

ASSOCIATION DES CHASSEURS DE PRÉDATEURS



Au cours de l'année 2023, plusieurs interventions ont eu lieu. Battues, piégeage, déterrage.

La présence du renard est toujours importante et de nombreux dégâts sont constatés autour des habitations et poulaillers.

Malheureusement, lorsque l'on parle de « renards » le nombre de participants aux battues est parfois faible.

Un accord est en cours pour continuer les interventions afin de réguler les animaux nuisibles, susceptibles d'occasionner des dégâts dans la zone humide.

L'Association était présente sur les comices agricoles de St Michel de Chavaignes, Saint Calais, Tuffé ainsi qu'à la fête de la chasse à St Symphorien.

Président
Régis Pasquier

GIC



Les travaux d'aménagement de territoire sur les communes de BOULOIRE et MAISONCELLES ont porté leurs fruits.

Les faisans sont pourtant présents.

Les lièvres sont présents un peu sur tous les territoires. Les comptages ont eu lieu les 18 et 19 décembre.

De là en découlera les attributions pour 2024/2025.

Les perdreaux qui étaient en voie de disparition commencent à revenir. Nous commençons à revoir des compagnies sur le terrain. Un complément est mis en place depuis 3 ans. Cette année, 280 perdreaux

ont été introduits sur les communes de BOULOIRE et MAISONCELLES, en 18 endroits différents.

Il est déconseillé de les tirer (mieux vaut leur donner des graines de blé, plutôt que des graines de plomb).

Dates à retenir :

- 9 mars 2024 à 8h30 : Comptage Perdrix
- 3 avril 2024 à 17h00 : Comptage faisans
- 8 mai 2024 : Concours de pétanque
- 06 juillet 2024 : Concert des Trompes
- 9 novembre 2024 : Soirée St Hubert

Le président,
Régis Pasquier

BASKET



La saison 2023-2024 se déroule dans de bonnes conditions. Les résultats sont satisfaisants. Le club compte 132 licenciés dont 6 personnes au sein du bureau..

Pour le début de saison nous avons 6 équipes en championnat (1U11, 2U13, 2U15 et 1 seniors)
Au mois de janvier trois nouvelles équipes seront inscrites en plus (1U9, 1U13 et 1U15)

Cette année nous avons eu le plaisir de créer deux équipes seniors une loisirs et une compétition.

Avec le dévouement et la motivation des entraîneurs, des membres du bureau, des parents et de nos jeunes on peut dire que le club est en plein essor. Merci à tous pour le bon fonctionnement de l'association.



Merci aussi à nos trois nouveaux sponsors pour cette saison à savoir l'auto école la Bilurienne pour nos seniors compétition, Émilie Clouet pour nos U15 filles et Vincent Désiles pour nos U13.

Meilleurs vœux à tous pour 2024.

Date à retenir:

■ **Samedi 6 avril 2024** : repas dansant du club à la salle polyvalente.

Florence Candelé
Présidente de l'U.S. Bouloire Basket
066555094



L'US BOULOIRE FOOTBALL



L'US Bouloire Football, c'est 24 dirigeants dont 3 dirigeantes et 128 joueurs.

Les seniors sont sous la responsabilité de Jean-Christophe, Francis, Lucas et Clément.

Le club compte quatre arbitres officiels : Ludovic (réfèrent arbitre du club), Damien, Guillaume et Kyllian, toujours disponibles et fidèles à l'USB.

L'acquisition d'un minibus lors de la saison dernière nous est d'une grande utilité car il permet aux encadrants et aux joueurs de ne pas prendre leur véhicule personnel d'où une certaine convivialité.

La manifestation « choucroute à emporter » du 18 novembre 2023, pour le 2ème fois, a de nouveau été un grand succès. Celle-ci sera donc reconduite le 16 novembre 2024. Nous remercions bien évidemment les organisateurs et toutes les personnes ayant participé à cette réussite.

D même, nos lotos des 5 février et 29 octobre 2023 ont fait salle pleine. Ils sont également reconduits les 4 février et 27 octobre 2024. Encore merci aux organisateurs et aux participants.

Je tiens à mettre en valeur la fidélité et le travail fournis par toute l'équipe

des dirigeantes et dirigeants. L'USB ne pourrait pas être et fonctionner dans de bonnes conditions sans eux.

Je ne peux oublier tous les encadrants et responsables des jeunes pour leur disponibilité et également le travail fourni afin que tous ces jeunes footballeurs puissent pratiquer ce sport dans des conditions satisfaisantes.

Merci à la municipalité pour leur soutien et la mise à disposition des structures.

Merci à tous nos sponsors pour leur fidélité.

Merci à tous nos fidèles amis et supporters. C'est un réel plaisir de vous rencontrer autour des stades. Votre présence et vos encouragements sont très réconfortants.

Nous vous présentons à tous Biluriennes et Biluriens nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour 2024.



Le Président de l'USB Football
M. Chambrier Daniel.

CHORALE DE BOULOIRE



Notre association, dont le but est de promouvoir la chorale "EPICHŒUR" au sein de l'école de musique communautaire du Gesnois Bilurien, s'est réunie le 29 novembre 2023 pour faire le bilan de l'année 2022/2023 lors de son Assemblée Générale.

La chorale se porte bien en ce début d'année 2023/2024, malgré une légère baisse de son effectif. Cela n'a pas entaché

notre bonne humeur, le plaisir de nous retrouver et notre détermination à aller de l'avant pour attirer de nouveaux choristes.

Nous sommes d'ailleurs bien épaulés par José Murillo notre chef de cœur, et depuis peu par l'arrivée de Pascal Polo, nouveau pianiste à l'école de musique qui nous accompagne durant les répétitions et nous accompagnera lors des concerts...une chance supplémentaire pour nous.

L'ANNÉE 2022/2023 A ÉTÉ RICHE EN ACTIVITÉS.

Nos concerts

A Surfonds, avec la chorale Savikanti de Savigné l'Evêque, à St Osmane, à Bouloire pour le traditionnel concert de Noël, à Epidaure en première partie du spectacle Azadi Quartet, à Soultré accompagné du groupe instrumental Musikamis et enfin, à l'église de Bouloire pour fêter l'été.

Nos autres activités

Participation à l'audition des élèves adultes de l'école de musique, stage de technique vocale à Soultré, proposé par José Murillo, cérémonies du 8 mai et 11 novembre, intervention avec les élèves de Saint Mars de Locquenay à l'occasion de leur fête de fin d'année.

Cette année 2022/2023 s'est clôturée par un repas partagé entre choristes et leur famille dans une ambiance toujours très festive et bon enfant.

L'année 2023/2024 redémarre avec toujours des projets

- **Dès le 6 septembre 2023** : reprise des répétitions
- Participation au Forum des Associations
- **Le 15 septembre** : concert à l'église de Tresson organisé par "les Amis de Tresson"
- **Le jeudi 21 décembre 2023** : concert de Noël à l'église de Bouloire avec cette année la participation des élèves instrumentistes de l'école de musique, suivi du verre de l'amitié pour tous, offert par la municipalité et les choristes.
- **Participation de notre chorale le dimanche 28 janvier 2024** lors d'une audition de l'école de musique à "La Passerelle à Connerré.
- **Le samedi 16 mars** : concert à Savigné l'Evêque avec la chorale Savikanti
- **Le mercredi 22 mars** : audition des adultes instrumentistes et de la chorale, à l'école de musique
- **Le 26 juin** : concert de l'été...le lieu reste encore à définir.

Alors, n'hésitez pas à consulter notre site pour vous informer, mieux nous connaître et nous rejoindre si le "chœur" vous en dit... Mesdames et Messieurs, jeunes et moins jeunes, mais jeunes dans vos cœurs, vous qui aimez chanter, vous serez les bienvenus et surtout chaleureusement accueillis!



La présidente Florence PROUX et son équipe

RADIO ORNITHORYNQUE



Votre radio locale a entériné ses 13 ans sur la FM en 2022 et en 2023, sa première année sur le DAB+ (canal 7B). Composée d'une quinzaine d'animateurs et environ 70 adhérents, elle prend régulièrement part à des événements aussi divers que le Halloweenfest' à Bouloire, les 24 heures de la Bille à St Mars de Locquenay, Festi'liens à Coudrecieux, le Salon du Livre au Mans (Faites Lire), ...

Votre radio locale intervient aussi dans le milieu scolaire : Collège Guillaume Apollinaire de Bouloire, Collège Jules Ferry de Saint-Calais.

Votre média a co-organisé avec la Mairie de Bouloire le Forum des Associations au mois de septembre. Au vu du succès l'opération sera renouvelée en 2024.

Durant cette saison, Ornithorynque a continué à remplir son rôle de proximité. Nous réalisons des interviews dans la chronique « *La Baladamoncho* », grâce à notre salarié, Teddy. Vous pouvez le retrouver dans son émission « *Teddy avec Vous* » qui a lieu tous les matins en direct de 10h à 11h.

Nous invitons toutes les personnes qui ont des annonces, une passion ou des événements à promouvoir à venir directement au studio pour un enregistrement ou alors effectuer une interview par téléphone

La Radio vous propose aussi depuis plusieurs années les annonces de Pôle Emploi avec « la Rubrique Emploi » et les annonces des manifestations des associations locales avec la rubrique « *Venez Nombreux* ».

Les collectivités territoriales, les artisans et commerçants sont invités à venir prendre contact avec nous pour diffuser les informations nécessaires à leurs activités. La Radio participe ainsi activement à la vie locale.

L'information est beaucoup plus présente à l'antenne avec des Flashs Info et un journal national et international.

Ornithorynque, c'est aussi la création originale, par ses bénévoles, de plusieurs rubriques et émissions radiophoniques avec entre autres : Carrément Rétro, Futur Antérieur, Les Oreilles qui Trynquent, De la Cave au Grenier, Les lectures de Liselle, la petite histoire des chansons, Ecran Large... Nous vous invitons à aller découvrir leur contenu en podcast sur www.ornithorynque.net !

Ornithorynque a ouvert ses portes au public en octobre dernier. Rendez-vous vous ai donné en 2025.

Vous pouvez aussi nous écouter et consulter les informations locales sur notre site www.ornithorynque.net et y déposer vos messages, vos remarques. Et n'oubliez pas notre page Facebook et Youtube :

Radio Ornithorynque

Si vous le désirez, vous pouvez rejoindre notre joyeuse équipe pour animer une rubrique, une émission, un débat !!!

Rendez-vous au studio situé au 110 Bis rue Nationale à Bouloire, au-dessus de l'agence postale.

Ornithorynque va poursuivre les actions conduites depuis plusieurs années, mais de nouveaux projets sont déjà en cours.

Pour tous renseignements :

- Président : Ludovic Maris / Mail : ludovic@ornithorynque.net
- Trésorier : Frédéric HAMARD / Mail : frederic@ornithorynque.net
- Vice Président : Patrice Dolo / Mail : patrice@ornithorynque.net

SAPEURS-POMPIERS

Je profite de ce magazine pour vous souhaiter tous mes meilleurs vœux et surtout une bonne santé. Je vous remercie de la confiance après presque 6 ans de ma fonction de chef de centre au CI Bouloire.

En effet à partir du 1 janvier je quitte cette fonction. Mon adjoint Adjudant-chef Anthony PAINEAU assurera l'intérim. Sur l'activité opérationnelle nous avons effectué 280 interventions. Actuellement nous avons un effectif de 30 sapeurs-pompiers avec 4 nouvelles recrues : Le sapeur Pol BOURGUIGNEAU qui nous vient du CI St calais, Le sapeur Dylan ATOUB, le Sapeur Alex CHOPLIN et le sapeur Lucas HERRAULT. Par contre, nous avons eu aussi 2 départs Le sapeur Emeric courtois et le sapeur Kevin Barbé.

Pour l'année 2024 nous organisons toujours notre collecte ferraille pour l'œuvre des pupilles et notre soirée loto.



Lieutenant MARTIN Philippe.

AMICALE SAPEURS-POMPIERS



L'année 2023,

Nous avons fait notre premier loto le 4 mars avec 220 personnes présentes que nous renouvelons le 2 mars 2024. Notre journée pour l'œuvre des pupilles sapeurs-pompiers de France avec la benne à ferraille a eu lieu le samedi 25 mars. Ce jour-là, cela fait 10 ans déjà que l'accident de St Michel est survenu.

Le 14 juillet 2013 nous avons rendu hommage à notre collègue Yoann Thierry déjà 10ans on ne t'oublie pas.

Le 2 décembre ce fût notre St barbe, nous avons défilé dans les rues de BOULOIRE et rendu un hommage devant la stèle du centre de secours, à tous les sapeurs-pompiers de BOULOIRE disparus.

Le 10 décembre le père Noel est arrivé au centre de secours en tracteur décoré.

L'amicale remercie Sébastien Mortier et Jean-Noël Christians.

Président de l'amicale
Granger Eric

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

L'association de gymnastique volontaire de Bouloire, offre à ses adhérents un cadre convivial pour pratiquer différentes activités gymnastiques adaptées à l'âge et aux capacités de chacun, dans un but d'entretien corporel, de détente et de loisir.

- Gymnastique douce ou dynamique
- Stretching
- Cardio
- Renforcement musculaire

Toutes ces activités sont encadrées par des animateurs diplômés. Cependant, depuis quelques semaines, nous sommes activement à la recherche d'un animateur pour le cours du jeudi soir de 20h15 à 21h15 au gymnase.

Le cours du jeudi après-midi de 14h à 15h reste animé par Stéphanie Lepinet.

La cotisation annuelle reste de 86 euros.

Les deux premières séances sont gratuites.

Toute l'équipe de la gym volontaire de Bouloire, vous souhaite une bonne année 2024.

COMITÉ DES FÊTES

Tous les membres du Comité des Fêtes vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2024.

C'est avec beaucoup de plaisir que notre association a réussi à se mobiliser pour reprendre ses habituelles manifestations au cours de l'année 2023.

Nous avons décidé d'organiser une **soirée couscous le samedi 25 mars** ; le repas était préparé par Monsieur Bréhault et la soirée dansante animée par l'orchestre de Nicolas Rapicault. 160 personnes ont participé et nous avons, dans le même temps, une formule de plat à emporter qui a connu un beau succès auprès de personnes qui ne sortent plus le soir.

Le **brocante du dimanche 7 mai** a connu une belle affluence, tant au niveau exposants que visiteurs et ceci grâce à une météo très favorable.

Le **21ème festival d'accordéon du dimanche 4 juin** qui était très attendu par les amateurs d'accordéon, nous a permis de retrouver toute sa convivialité avec 680 participants venus de toutes les régions de France. Merci aux commerçants et artisans pour leur aide à la publicité.



Le **dîner champêtre et le bal gratuit du vendredi 14 juillet** ont permis de passer une soirée très agréable avec près de 300 omelettes servies. L'orchestre de Jean-Michel Olivier a animé cette soirée avec brio.

Le **dimanche 15 octobre a eu lieu le déjeuner spectacle** animé par Pascal Fleury (chanteur/humoriste) qui a ravi les 165 participants. Le repas avait été préparé par Franck Serveau et le dessert par 'La Fournée'.



Je tiens à remercier tous les bénévoles qui donnent de leur temps sans compter afin que les manifestations organisées se déroulent parfaitement et toujours dans une bonne ambiance.

Pour l'année 2024

Nous programmons les manifestations suivantes :

- **Soirée couscous le samedi 23 mars** : 26 € par personne et 15 € à emporter
- **Dimanche 5 mai** : brocante 2 € le mètre. Gratuit pour les visiteurs
- **Dimanche 2 juin : le 22ème festival d'accordeon** 47 € par personne
- **Dimanche 14 juillet : dîner champêtre et le bal gratuit** 16 € - adultes
- **Dimanche 15 septembre** : déjeuner spectacle 39 € par personne

L'assemblée générale du Comité des Fêtes est prévue le **lundi 19 février 2024 à partir de 18h30** à la salle polyvalente.

Si vous êtes intéressé pour rejoindre notre équipe, n'hésitez pas à nous contacter car nous avons besoin de nouveaux bénévoles.

La Présidente
Françoise HERRAULT

GÉNÉRATIONS MOUVEMENT DE BOULOIRE



L'association compte 190 adhérents et 35 donateurs (nouveau nom remplaçant celui de sympathisant). Les donateurs sont les personnes déjà inscrites comme membre dans un autre club du canton mais qui désirent pratiquer des activités au club de Bouloire.

L'âge des adhérents se situe dans une

fourchette de 56 à 99 ans.

La cotisation pour 2024 est de 17€ pour les adhérents et de 9€ pour les donateurs.

Nos activités se sont étendues cette nouvelle année :

- Une petite marche de 3km le mercredi après-midi.
- Jeux le vendredi après-midi (cartes, scrabble et autres même tricot si certaines personnes le désirent).
- Cours d'informatique le lundi après-midi en toute décontraction Chacun ou chacune amène son propre ordinateur. Nous sommes là pour apprendre ou nous perfectionner dans une bonne ambiance.
- Nous avons créé notre site Facebook. Une fois sur le site Facebook, taper générations mouvement de Bouloire. Nous essayerons de le tenir à jour.

Nous rappelons les autres activités déjà existantes :

- Marche de 7 à 8 km le mercredi après-midi.
- Marche de 10 km aussi le mercredi après-midi. Les rendez-vous ont lieu sur le parking de la salle polyvalente à 14h maximum. Nous faisons du covoiturage.
- Nous marchons chacun ou chacune à notre rythme tout en papotant souvent. Bonne ambiance assurée.
- Atelier de peinture le mardi après-midi à la salle de l'Epidaure. Toujours en bonne convivialité.
- Pétanque le vendredi après-midi dès le beau temps revenu et dans les différentes communes du canton. Toujours avec covoiturage. L'année se termine par un repas pour les boulistes.
- Bowling une journée par mois et toujours avec covoiturage.

- Bals et repas dansants Le prix des bals est de 9€ avec un goûter pour « requinquer » les danseurs et danseuses.

Programme de cette année

- **Lundi 8 janvier** : assemblée générale et galette. Cette assemblée est ouverte à tout le monde.
- **Mardi 12 mars** : Jeux de société : cartes ou autres suivis d'un goûter.
- **Lundi 22 avril** : repas et bal avec l'orchestre Olivier J-M
- **Lundi 14 octobre** : Bal avec Bruno Leblanc.
- **Samedi 23 novembre** : repas dansant de la choucroute avec orchestre.
- **Mardi 26 novembre** ; inscription pour le repas de Noël qui aura lieu le samedi 7 décembre et également paiement des cotisations pour 2025 ;
- **Samedi 7 décembre** : repas de Noël avec Nicolas Devoir.

Nous organisons aussi un pique-nique annuel dont la date n'a pas encore été fixée. Nous partons à 9h, faisons une marche le matin, pique-niquons le midi et visitons le lieu où nous nous trouvons. Ce pique-nique est réservé aux adhérents et donateurs.



En 2023, nous avons visité le Muséotrain de Semur en Vallon. Merci à Philippe Beguey de nous avoir aidé à programmer cette visite.

Nous sommes ouverts à toute nouvelle idée.

N'hésitez pas à venir vous renseigner et même à nous rejoindre.

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre :

- Andrée au : **02 43 35 26 88.**
- Françoise au **06 72 31 20 12.**
- Eveline au **06 13 50 77 67.**

Pour la présidente. Encore merci à toute l'équipe de bénévoles.

ULM AÉRO SARTHE

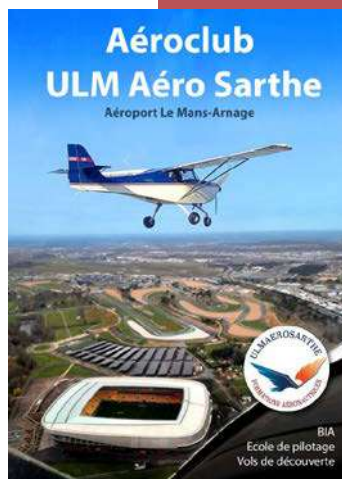
L'association (loi 1901) Formations Aéronautiques ULM aéro SARTHE a été créée en juin 2020. Elle soutient le B.I.A. du collège de Guillaume Apollinaire de Bouloire et réalise des outils pédagogiques (Maquettes de gouvernes et d'assiette, Soufflerie aérodynamique à flux ouvert de type Eiffel, Manuel Numérique Interactif avec Jeu de Plateau).

Le projet en cours est un simulateur de pilotage avec casque de réalité virtuelle d'un budget d'environ 6 000 €. Nous faisons ici un appel à don.

Les lauréats B.I.A. bénéficient ensuite de soutiens pour le brevet de pilote ULM, accessible dès 15 ans. L'ULM est léger et facile à mettre en œuvre.

Envie de soutenir nos actions ? Des questions ?

ulmarosarthe@gmail.com



VENEZ VIVRE LES SENSATIONS D'UN VOL DE DÉCOUVERTE

Découvrez le plaisir du pilotage

Préparez votre B.I.A. ou votre C.A.E.A.

Appréciez les richesses de la région vues du ciel
Préparez votre brevet de pilote

Contactez-nous ou rejoignez-nous à l'association de Bouloire (72 440)

« Formations Aéronautiques ULM aéro SARTHE » !



THÉÂTRE EPIDAURE

RETOUR SUR LA SAISON CULTURELLE EN GESNOIS BILURIEN 2022-2023



En 2022-2023, 17 spectacles ont été accueillis dans le cadre de la saison culturelle en Gesnois Bilurien pour donner lieu à 52 représentations (19 séances tout public et 33 séances scolaires) sur la Communauté de Communes du Gesnois Bilurien. En quelques chiffres, ce sont 17 écoles, 4 collèges, 4 instituts médico-éducatifs, 1 lycée, 4 crèches et plus de 5000 personnes qui ont été touchées par cette programmation culturelle intercommunale. Celle-ci

s'est accompagnée d'une centaine d'heures de médiation culturelle afin de faciliter l'accès au spectacle vivant et de résidences d'artistes permettant à des compagnies de théâtre professionnelles de créer de nouveaux spectacles dans de bonnes conditions.

Dans ce cadre, le Théâtre Epidaure de Bouloire a accueilli les spectacles Jimmy et ses sœurs de la Compagnie de Louise (théâtre), Orage ô tournage de l'AMMD (ciné-concert), Azadi Quartet de la Compagnie Anaya (musique), En Terre de la Compagnie Normorpa (petite enfance), Racines du Théâtre Bascule et Du balai ! de la Compagnie La Bobèche (théâtre d'objets - marionnettes). Une offre variée avec plusieurs disciplines du spectacle vivant à découvrir à tout âge, seul, en famille ou entre amis !



En octobre 2023, s'est également déroulée la présentation OFNIBUS - une résidence d'archives itinérantes. Il s'agissait d'un projet particulier au cours duquel les habitants pouvaient apporter des images d'archives tournées entre les années 1920 et la fin des années 1990, des films amateurs que l'équipe d'OFNIBUS numérisait pour archivage. Les films récoltés lors de cette résidence ont donné lieu à une projection ouverte au public et mise en jeu par la Compagnie Jamais 203.

Cette saison a donné lieu également à des changements internes. La Compagnie Jamais 203 qui menait la saison culturelle en Pays bilurien puis en Gesnois bilurien depuis 2009 a transféré l'ensemble de cette mission ainsi que celles liées à l'Education Culturelle et Artistique à l'association Théâtre Epidaure.

Si vous souhaitez vous impliquer dans un projet œuvrant pour le développement culturel de votre territoire, vous pouvez adhérer à l'association Théâtre Epidaure et devenir bénévole.

Les spectacles à venir sur le premier semestre 2024 au Théâtre Epidaure de Bouloire

■ **Dimanche 28 janvier 2024 / 17h**

Un trait sans fin

Compagnie les Tombés de la Lune

Théâtre et dessin en direct à partir de 8 ans

Un atelier. Des traceurs cherchent l'inspiration. Un trait sans fin devient un chemin. Le chemin de deux frères... un Grand et un Petit. Ils inventent d'un dessin à l'autre, d'un trait à l'autre, l'histoire de ces deux frères. L'histoire d'un voyage...

■ **Vendredi 22 mars / 20h30**

Soon

Le Club Dramatique

Solo sur le numérique et la solitude contemporaine à partir de 12 ans Diverses animations seront proposées autour de ce spectacle sur le thème « Ados et nouvelles technologies » en partenariat avec Sarthe Lecture, la médiathèque de Bouloire et le service jeunesse du Gesnois Bilurien dans le cadre de #LOG IN Festival numérique

■ **Vendredi 05 avril / 20h30**

Les Embellies

The Orchid

Formé par deux amis d'enfance, natifs et résidents en Sarthe, le quatuor nous offre un superbe condensé d'indie folk à la française avec des rythmiques doucement jazzy.

Concert tout public en partenariat avec l'école de musique du Gesnois Bilurien

■ **Samedi 04 mai / 20h30**

La Maison aux cactus

Compagnie Jamais 203

Théâtre à partir de 13 ans

Un jeune garçon de treize ans trouve un petit boulot d'été. C'est le gardien du cimetière qui le recrute pour l'aider à arracher les mauvaises herbes...

En savoir plus sur

www.theatre-epidaure.com

02 43 35 56 04

LA MÉDIATHÈQUE

L'année 2023 a été marquée par une diversité d'animations et de nouveaux services qui se pérennisent.

DES COLLECTIONS RICHES ET VARIÉES

La médiathèque propose des nouveautés deux fois par an et des ouvrages pour tous les âges et tous les goûts : albums pour enfants, mangas, bandes-dessinées, romans policiers, science-fiction, romance, ouvrages en gros caractères, documentaires mais aussi des CD et des magazines. Vous pourrez également trouver une liseuse prêtée par Sarthe Lecture (bibliothèque départementale).

Une sélection d'ouvrages « *Faciles à Lire* », pour les lecteurs qui souhaitent se remettre à la lecture ou qui manquent de temps, est toujours à disposition.

UN ESPACE MULTIMÉDIA ET UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE



la Médiabox

La médiathèque met à disposition des usagers plusieurs ordinateurs et du wifi pour les personnes souhaitant utiliser leurs propres appareils. Les photocopies et impressions sont gratuites. La présence, une fois par mois d'un conseiller numérique pour aider les usagers dans l'utilisation de leur ordinateur ou d'internet a été appréciée. Ce dispositif mis en place par le département sera reconduit en 2024.

Les adhérents de la médiathèque peuvent accéder gratuitement et légalement à la Médiabox : une offre de ressources en ligne. Cinéma, musique, jeux, auto-formations et presse sont disponibles à toute heure. Pour les enfants, la Médiabox propose un domaine sécurisé avec des contenus adaptés aux plus jeunes. N'hésitez pas à vous renseigner à la médiathèque et sur : <https://mediabox.sarthe.fr/>

UNE BIBLIOTHÈQUE ACTIVE (CF PHOTOS)

Nos rendez-vous habituels ont eu du succès : café lecture, goûter conté et bébés lecteurs. Les accueils de classes ont repris régulièrement. Nous sommes d'ailleurs intervenus dans les classes lors du Printemps de Poètes pour lire de la poésie aux enfants.

Nous avons aussi accueilli une exposition sur le Manga qui a été visitée par de nombreux lecteurs ainsi que des classes du collège de Bouloire. La venue de cette exposition a été l'occasion de proposer un temps fort autour du Japon, notamment un après-midi sur les arts créatifs japonais qui a attiré de nombreux lecteurs.



La lecture sous toutes ses formes reste au cœur de nos préoccupations et nous avons donc proposé plusieurs animations autour du livre : un après-midi Harry Potter, une lecture théâtralisée par l'auteur de théâtre jeunesse. Antonia Carmona, en partenariat avec le théâtre Epidauré. Enfin, en décembre, nous avons participé à un grand projet départemental autour du spectacle « Oiseau », pour lequel nous avons mis en place des ateliers avec l'école et des jeunes de la mission locale, encore une fois en partenariat avec le théâtre.



Lecture théâtralisée de Antonio Carmona



Atelier autour du spectacle « Oiseau » avec une classe de CM, animé par la comédienne Margot Chéron.

ÉVÈNEMENTS 2023

FEU D'ARTIFICE 14 JUILLET 2023

C'est une nouvelle fois une foule immense qui est venue admirer le magnifique feu d'artifice que proposait la commune de Bouloire le soir du 14 juillet.

En attendant le tir des fusées, la traditionnelle omelette servie par le Comité des Fêtes et un bal champêtre faisaient patienter les habitants.

Bien que les conditions météorologiques n'étaient pas très favorables, puisqu'un vent assez fort s'était levé, les spectateurs n'ont pas été avares de leurs applaudissements



FORUM DES ASSOCIATIONS

Le 9 septembre 2023 a eu lieu le forum des associations à la salle polyvalente et au gymnase de BOULOIRE.

Au cours de cette journée, les représentants des associations ont présenté leurs activités et les personnes intéressées pouvaient s'inscrire pour participer à deux séances gratuites afin de découvrir ce qui est proposé et éventuellement s'inscrire pour l'année entière



INAUGURATION MAS SIMONE VEIL

Le 28 octobre 2023, l'association régionale des PEP Pays de la Loire a inauguré les nouveaux locaux de la Maison d'accueil spécialisée (MAS) Simone Veil à BOULOIRE en présence de plusieurs personnalités notam

Cette inauguration fait suite au projet de réhabilitation lancé en 2015. L'objectif était de moderniser et d'agrandir les installations existantes

qui permettent de répondre aux besoins des 40 résidents de cette MAS, structure médico-sociale destinée aux adultes handicapés nécessitant une surveillance médicale constante en raison de leur manque d'autonomie. Cette structure emploie environ 80 personnes.

Jocelyne Angers
Conseillère municipale



TARIFS DES SERVICES COMMUNAUX

LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Tarif à la journée, 2ème journée : 50% du tarif de la 1ère journée

	Salle Polyvalente avec la cuisine	Grande Salle sans la cuisine	Hall d'entrée avec la cuisine	Hall d'entrée sans la cuisine
Associations de Bouloire	100 €	55 €	70 €	/
Particuliers de Bouloire Sans mise à disposition vaisselle et lave-vaisselle Pour cérémonie funéraire	/	100 €	/	70 €
Particuliers de Bouloire (2) Sans mise à disposition vaisselle et lave-vaisselle	200 €	125 €	/	100 €
Particuliers de Bouloire (2) Avec mise à disposition vaisselle et lave-vaisselle	200 € + 1€ par ensemble vaisselle indi- viduel réservé (avec perception minimum de 80€)	/	150 € y compris vaisselle /	/
Associations hors Bouloire	Idem Particuliers de Bouloire	125 €	/	/
Associations Généra- tions Mouvement des autres communes du canton	Bal brioche (vaisselle comprise)	120 €	/	/
	Repas (vaisselle com- prise)	200 €	/	/
Particuliers hors Bouloire (2) Sans mise à disposition vaisselle et lave-vaisselle	300 €	/	200 €	130 €
Particuliers hors Bouloire (2) Avec mise à disposition vaisselle et lave-vaisselle	300 € + 1€ par ensemble vaisselle indi- viduel réservé (avec perception minimum de 80€)	/	230 €	

(1) Les 4 premières utilisations au cours de l'année gratuites pour toutes les Associations de Bouloire.

(2) Sont assimilées à des particuliers les entreprises, sociétés et organisations diverses hors associations pour d'éventuelles réunions.

Dans tous les cas

- Caution de 500€ (sauf pour associations de Bouloire et associations Générations Mouvement du canton).
- En sus du tarif prévu, versement d'une contribution de 50 € en période de chauffage de la Salle, hors cas d'utilisations gratuites et de cérémonies funéraires.
- En cas d'utilisation avec organisation d'un repas, versement pour l'évacuation des déchets d'une contribution de 20 € (bac de 240 litres) ou 30 € (bac de 660 litres).
- La location de la salle polyvalente sans la cuisine implique qu'aucun accès à la cuisine ne sera possible pour quelque motif que ce soit.

AGENDA BOULOIRE 2024

JANVIER 2024

vendredi 5 janvier 2024	14 h	Cinema	Epidaure
vendredi 5 janvier 2024	20h30	Cinema	Epidaure
samedi 20 janvier 2024	10 h	AG APLB	Mairie
vendredi 26 janvier 2024	20h30	Cinema	Epidaure
dimanche 28 janvier 2024	17h	Spectacle Epidaure	Epidaure
lundi 29 janvier 2024	18 h	AG Comité des Fêtes	Salle Polyvalente

FEVRIER 2024

samedi 3 février 2024		24 Courts	Epidaure
dimanche 4 février 2024	14 h	Loto du Foot	Salle Polyvalente
vendredi 16 février 2024	20h30	Cinema	Epidaure
samedi 24 février 2024	20h30	Echauguette	Epidaure
dimanche 25 février 2024	15h	Echauguette	Epidaure

MARS 2024

samedi 2 mars 2024	8h	Lacher de truite	Gohan
samedi 2 mars 2024	20h	Loto Sapeurs Pompiers	Salle Polyvalente
vendredi 8 mars 2024	14 h	Cinema	Epidaure
vendredi 8 mars 2024	20h30	Cinema	Epidaure
samedi 16 mars 2024	1/2 journée	Nature Propre	
vendredi 22 mars 2024	20h30	Spectacle Théâtre Epidaure	Epidaure
samedi 23 mars 2024	8h à 18 h	Journée Ferraille centre de secours	
samedi 23 mars 2024	20h	Couscous Comité des Fêtes	Salle Polyvalente
dimanche 24 mars 2024	9h à 18 h	Etoile Full Contact	Gymnase
vendredi 29 mars 2024	20h30	Cinema	Epidaure

AVRIL 2024

mardi 2 avril 2024	14 H	Reunion plan de Chasse	Salle Polyvalente
vendredi 5 avril 2024	20h30	Spectacle Epidaure	Epidaure
samedi 6 avril 2024	8h30	Comptage perdreaux	
samedi 6 avril 2024	20h	Soirée Club Basket	Salle Polyvalente
vendredi 19 avril 2024	20h30	Cinema	Epidaure
vendredi 26 avril 2024	14 h	Cinema	Epidaure
samedi 27 avril 2024	8 h	Lacher de truite	Gohan

MAI 2024

samedi 4 mai 2024	20h30	Spectacle Epidaure	Epidaure
dimanche 5 mai 2024	7 h 18h	Vide grenier Comité des fêtes	
mercredi 8 mai 2024	14h	Concours de Boules	Boulodrome
jeudi 18 avril 2024	14 h	Théâtre Enfants MJC	Epidaure
dimanche 19 mai 2024	14 h	Théâtre Enfants MJC	Epidaure
vendredi 31 mai 2024	20h30	Cinema	Epidaure

JUIN 2024

dimanche 2 juin 2024	11 h	Festival de L'accordéon	Gymnase
samedi 8 juin 2024	20h	Soirée du Club de Foot	Salle Polyvalente
vendredi 21 juin 2024	20h30	Cinema	Epidaure
samedi 22 juin 2024	14h	Bilurfest	Boulodromme
samedi 22 juin 2024	15 h	Gala danse MJC	Epidaure
samedi 22 juin 2024	20h30	Gala danse MJC	Epidaure
dimanche 23 juin 2024	15h	Gala danse MJC	Epidaure
mercredi 26 juin 2024	20h	Concert Chorale Epichoeur	Eglise
samedi 29 juin 2024	14h	Concours de Boules du Foot	Boulodromme
dimanche 30 juin 2024	10h 18 h	Kermesse Ecoles APE	Ecole

JUILLET 2024

vendredi 5 juillet 2024	20h30	Cinema	Epidaure
samedi 6 juillet 2024	18h	Concert Trompes de Chasses	Eglise
samedi 6 juillet 2024	20 h	Repas des Chasseurs	Prairie
dimanche 7 juillet 2024	10h 18 h	Etoile Full Contact	Epidaure
dimanche 14 juillet 2024	19 h	Diner Champêtre du Comité des Fêtes	Prairie
dimanche 14 juillet 2024	23h	Feu d'artifice	Prairie

AOÛT 2024

vendredi 30 août 2024	22 h	Cinema plein air	Maisoncelles
samedi 31 août 2024	12h	Comice de Maisoncelles	Maisoncelles

SEPTEMBRE 2024

vendredi 6 septembre 2024	20h30	Cinema	Epidaure
samedi 7 septembre 2024		Forum des Associations	Gymnase
vendredi 27 septembre 2024	20h30	Cinéma	Epidaure

OCTOBRE 2024

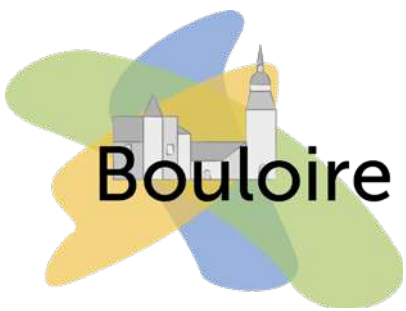
vendredi 18 octobre 2024	20h30	Cinéma	Epidaure
samedi 19 octobre 2024	20h30	Concert Harmonie Dollon	Epidaure
dimanche 20 octobre 2024	12h	Déjeuné Spectacle Comité des fêtes	Salle Polyvalente
vendredi 25 octobre 2024	14h	Cinéma	Epidaure
samedi 26 octobre 2024	8h	Lacher de truites	Gohan
dimanche 27 octobre 2024	14 h	Loto du Foot	Salle Polyvalente

NOVEMBRE 2024

vendredi 8 novembre 2024	20h30	Cinéma	Epidaure
samedi 9 novembre 2024	20h	Repas St Hubert	Salle Polyvalente
samedi 16 novembre 2024	15 h 18 h	Choucroute du Foot à emporter	Stade
samedi 16 novembre 2024	20h30	Théâtre de l'échauguette	Epidaure
dimanche 17 novembre 2024	15h	Théâtre de l'échauguette	Epidaure
vendredi 22 novembre 2024	20h30	Cinéma	Epidaure
samedi 23 novembre 2024	9h à 17 h	Vide ta Chambre APE	Salle Polyvalente
dimanche 24 novembre 2024	9h à 17 h	Vide ta Chambre APE	Salle Polyvalente

DECEMBRE 2024

vendredi 6 décembre 2024		Marché de Noël APE	Salle Polyvalente
samedi 7 décembre 2024	20h	St Barbe Sapeurs Pompiers	Salle Polyvalente
jeudi 19 décembre 2024		Concert de la chorale	Eglise
vendredi 20 décembre 2024	20h30	Cinéma	Epidaure



Bouloire



Imprimerie Cres : 02 43 29 31 57

Bouloire Infos - 2024

